

UN SURPLUS IMPORTANT POUR 1985 À LAC-MÉGANTIC

ABANDON de la HAUSSE de TAXES

Page A-2

L'ÉCHO de FRONTENAC

Au SERVICE des COMTÉS de FRONTENAC · MÉGANTIC · COMPTON

Vol. 57, No 8

L'écho de Frontenac, mardi, 25 février 1986

.40c

Lu par 30,000 personnes
dans 6,300 foyers

MEMBRE



DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE VOLEURS

Page A-5

Un service personnalisé



Jean-Yves Fortin, notre commis aux produits laitiers, vous assure à chaque jour de trouver dans ses comptoirs lait, crème, beurre, yogourt, fromage indispensables à toute bonne alimentation. Quand il s'agit de votre santé, chez Metro Alain & Valiquette, Y'A RIEN DE TROP BEAU!

METRO

LE SPÉCIALISTE

par excellence

1250, RUE DE LA MÉGANTIC

BAIE DES SABLES

De plus en plus l'affaire du citoyen

Page B-17

Projet de musée à Lac-Mégantic

Page A-3

CHEZ BIO-BOIS INC.

Demande d'accréditation syndicale

Page A-2

SPORTS

La Boucle du Fondeur

Page B-5


MERCURIADES 1986

La Beauce râfle trois mercuriades

Page A-10

INAUGURATION DE PLACE DE L'INDUSTRIE 40 EMPLOIS

Page A-3



L'entreprise Confection lac-Mégantic est l'une des deux entreprises, avec Tri-Mer Inc., à occuper actuellement l'édifice de Place de l'Industrie, dans le parc industriel.

Pas question de se faire "passer un sapin"...

Formation d'un comité de citoyens des résidents du Chemin de Baie des Sables

Au sortir d'une campagne électorale où il a notamment été question de la réouverture du Chemin de Baie des Sables, les citoyens de ce secteur n'ont pas attendu d'être devant un fait accompli pour se réunir et faire valoir leurs droits et recommandations. C'est ainsi qu'ils ont déposé, lundi dernier, une pétition qui ne demande ni plus ni moins que le statu quo en ce qui regarde la fermeture de cette voie d'accès à Baie des Sables.

André Campeau

Le comité s'est donc donné pour mandat d'étudier et d'analyser les problèmes particuliers des résidents de cette rue dans le but d'en arriver à des recommandations "constructives" avec les élus municipaux.

Le comité provisoire est ainsi formé de M. Real

Grondin (prés.), Pierre Picard (vice prés.), M. Henri-Paul Dostie (secrétaires), M. Yves Waddell (publiciste) et de MM. André Tanguay, Raymond St-Laurent, François St-Pierre, Paul-André Latulippe et Jacques Blanchet (directeurs).

Signée par 127 personnes, soulignent-ils, la pétition concrétise jusqu'à quel point ils se sentent prêts à agir en "chien de garde" lorsqu'il

sera question de leur secteur. Mais, disent-ils, "nous avons à coeur le développement de la ville de Lac-Mégantic et nous sommes disposés à rechercher avec vous des solutions respectant les droits fondamentaux de chacun et chacune des citoyens(nes)."

Le maire Cloutier a précisé que dans le cadre de la confection d'un plan directeur touristique global, tous les intervenants seront con-

sultés, les conditions particulières du secteur et les avis des résidents seront, dit-il, pris en considération dans les positions que prendront les membres du conseil municipal. "Vous serez donc probablement les premiers consultés et informés", a-t-il ajouté.

Manifestement concerné par la formation de ce comité, M. Fernand Grenier est celui qui avait promis en campagne électorale qu'il ferait tout en son possible pour réouvrir une autre voie d'accès à Baie des Sables.

"Il est vrai que j'ai abordé la question en cam-

pagne électorale, je suis toujours pour une voie d'accès à Baie des Sables mais je suis contre une route nationale sur le Chemin de Baie des Sables", dit-il. Il se dit heureux de l'initiative de ces résidents avec qui il sera plus utile d'étudier d'autres alternatives avant de prendre une décision arrêtée.

Pour l'instant, le comité dit ne pas avoir d'autres intentions ou démarches à entreprendre mais il tient néanmoins à assurer les élus municipaux qu'il sera là lorsqu'il sera question de Baie des Sables...



Pour vous nous avons... LU, VU, ENTENDU

La grande figure du Mahatma Gandhi a dominé la première journée du pape Jean-Paul II en Inde. Dans le mausolée où avait été brûlée la dépouille de l'apôtre de la non-violence, le pape s'est agenouillé et s'est plongé dans une prière muette de cinq minutes.

À la suite d'une marée haute d'une ampleur exceptionnelle, la troisième plus forte du siècle, selon le service météorologique régional, Venise a été envahie par les eaux. La marée poussée par de forts vents a inondé le centre historique de Venise.

Selon Punxsutawney Phil le printemps sera hâtif cette année. Cette marmotte de la Pennsylvanie prédit la venue du printemps ou la continuation de l'hiver selon qu'elle voit son ombre ou non. Environ 1500 personnes bravant le froid ont assisté à la performance de la devineresse. C'est seulement la septième fois en 99 ans que la marmotte ne voyait pas son ombre.

Tant qu'à Warton White, elle n'a pas vu son ombre et confirme la déclaration de sa cousine américaine? Cette marmotte blanche de Warton, en Ontario, est surveillée par le maire de l'endroit, les 2 février de chaque année. Le maire et les autres membres du conseil se sont levés à l'aube pour l'observer.

Revenu Québec met à l'essai un formulaire d'impôt sans calcul, auprès de 850,000 contribuables. Il y a seulement huit lignes à remplir et les ordinateurs se chargeront de faire le calcul.

En dépit de ses succès passés dans la formation des jeunes, le programme Katimavik sera aboli ce printemps, selon une annonce du gouvernement fédéral.

Selon un sondage Gallup, 47% de Canadiens sont d'opinion qu'un gouvernement fort peut constituer au cours des années à venir, une plus grande menace pour notre pays que les grands syndicats et les grandes entreprises.

Le premier chargement d'alumine est arrivé à l'aluminerie de Bécancour, en provenance d'Australie, où il servira au démarrage de la production d'aluminium à Bécancour.

L'épée de Damoclès qui était suspendue, depuis cinq ans au-dessus de la tête des employés de la mine d'amiante de la compagnie Carey-Canada Inc. vient de tomber. La mine cessera ses activités au printemps.

Le ministre mexicain du développement industriel, a déclaré qu'il ne savait pas comment le Mexique trouvera l'argent nécessaire pour le paiement de sa dette, surtout avec la chute du pétrole dont le Mexique est un producteur.

Selon un porte-parole d'Air-Canada, la baisse du pétrole sur le marché international ne nuit certainement pas aux compagnies canadiennes aériennes, mais les voyageurs ne doivent pas espérer pour autant une baisse des tarifs immédiate.

Selon des recherches faites par une maison Torontoise, les dépenses publicitaires totales au Canada en 1985 ont été de \$6,1 milliards. Autrement dit, les annonceurs ont dépensé en moyenne \$979 l'an dernier, pour convaincre une famille de quatre personnes d'acheter leurs produits.

La dernière tempête de neige sur Montréal a mobilisé 3000 hommes et 1400 pièces d'équipement et coûté \$5 millions.

Le juge André Montpetit, qui a siégé pendant plus de 20 ans, à la Cour Supérieure du Québec, est décédé à Montréal.

Les avocats des deux sœurs Lévesque, arrêtées au début de janvier à Rome pour possession d'héroïne, déposeront une demande de mise en liberté provisoire.

La National Geographic Society a annoncé qu'un très important gisement de fossiles, environ 100,000 ossements de nombreuses espèces, a été mis à jour sur les rives de la Baie de Fundy en Nouvelle Écosse.

Une Québécoise de 29 ans, Annie Tremblay, avec une autre Canadienne de Saint-Jean Terre-Neuve, accompagnées de six Françaises, partiront du Groenland pour rallier le pôle Nord en ski.

Fidel Castro, à la fin du troisième Congrès du Parti communiste cubain a destitué neuf membres du Bureau politique dont quatre dirigeants historiques de la Révolution, dans le cadre d'un ramanement pour amener du sang neuf.

Lors du Carnaval de Rio, une tonne de parfum de jasmin a été vaporisée sur les 150,000 spectateurs. C'est le premier carnaval sous la démocratie qui vient d'être retrouvée après 21 ans de régime militaire.

En voyage en Guadeloupe quatre membres d'une famille québécoise de Val d'Or, en Abitibi, ont péri de façon tragique lorsque la pension où ils logeaient a été rasée par une violente explosion.

Le dollar canadien a glissé à 69,56 c. U.S., établissant ainsi un nouveau plancher historique. Les habitués des marchés des changes commencent à parler du "peso du nord".

Pour la première fois depuis près de quatre ans, le Canada a ramené son taux de chômage en-dessous de la barre des dix p. cent, pour l'établir à 9,8 pour cent, son plus bas niveau depuis avril 1982.

Résolution d'appui aux dons de coeurs

(AC) - Le conseil municipal a accepté d'emblée de statuer, auprès des instances gouvernementales, toute l'importance de prévoir sur le permis de conduire et sur la carte d'assurance-maladie un don d'organes, notamment celui du coeur, absent des formules déjà existantes.

La demande fut adressée Bernard Beaudoin qui, au conseil municipal par M. actuellement à l'hôpital

Notre-Dame de Montréal en attente d'un nouveau coeur, mène parallèlement une campagne de sensibilisation sur l'importance du don d'organes.

Bien placé pour en parler, M. Beaudoin attend toujours, après plusieurs mois d'hospitalisation, le coeur

qui lui ouvrira de nouveaux horizons et des chances inégalées de survie.

Actuellement, le permis de conduire détient une vignette de consentement d'organes pour les yeux, les reins, la cloison nasale, l'hypophyse, l'oreille interne et le tympan mais le coeur n'y apparait pas.

Et c'est précisément pour cela que se bat M. Bernard Gosselin. Encore faut-il l'avoir remplie et signée correctement tout en ayant fait part à des proches de son

intention de donner certains organes en cas de décès.

M. Beaudoin propose même que pareil consentement apparaisse à l'endos de la carte d'assurance-maladie afin qu'il y ait plus de donateurs potentiels. Proposition que s'est empressée d'appuyer la ville de Lac-Mégantic par l'entremise de son conseil municipal.

Que vous ne soyez que la seule personne à remplir votre vignette rattachée à votre permis de conduire et déjà, la présente campagne aurait méritée d'être menée.

On "découvre" un important surplus de l'année 1985

Abandon de la hausse de taxe méganticoise

C'est naturellement avec beaucoup de contentement que le conseil municipal a accepté unanimement de maintenir la taxe foncière à 1,70\$ du millin pour l'année 1986, contrairement à la hausse de .10¢ qui avait été décrétée en décembre dernier. Il semble qu'à ce moment, il ait été impossible de prévoir que le surplus de l'année 1985 pourrait atteindre le demi-million de dollars!

André Campeau

À l'assemblée régulière de

lundi dernier, on parlait volontier d'un surplus anticipé de 200,000\$ ou 300,000\$. Mais à la lumière

de certaines informations, ces prédictions se sont révélées très conservatrices puisqu'on envisage que

les 500,000\$.

Au lendemain de l'adoption du règlement 790, mercredi dernier, le maire Cloutier a expliqué sommairement que d'importants crédits budgétaires qui avaient été dirigés vers différents départements n'ont été que peu ou pas du tout utilisés.

"Je suis bien sûr très content pour la population de Lac-Mégantic mais ça m'inquiète un peu de n'avoir pu déceler un surplus si important qu'en février seulement", laissant planer l'hypothèse inverse d'un déficit inattendu qui aurait eu des conséquences énormes sur le budget de 1986, de préciser le premier magistrat de la ville.

Alors qu'on dit avoir réajusté des compressions budgétaires de l'ordre de \$150,000 en plus de nouveaux surplus, le conseil municipal se retrouve, de manière assez paradoxale, devant "trop d'argent", suffisamment en tout cas pour abandonner la hausse du millin envisagée pour 1986.

Ainsi, les justifications rattachées aux coûts de l'usine d'épuration ne tiennent plus. "Dans un con-

mière assemblée afin de jeter les bases de leurs différentes demandes en vue de la négociation de leur première convention collective" souligne l'agent Vaillancourt.

La Fraternité Nationale, qui relève de la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ), est le même syndicat qui tente de se faire reconnaître auprès du Ministère du Travail comme étant le seul véritable représentant des employés de la firme méganticoise Bestar Ltée. L'excédent pourrait atteindre

Demande d'accréditation syndicale chez Bio-Bois Inc.

(AC) - Selon les informations divulguées par M. Gilles Vaillancourt, agent d'affaires de la Fraternité Nationale des Charpentiers-Menusiers Forestiers travailleurs d'usine (FNCMFTU) une majorité des 50 travailleurs de l'entreprise Bio-Bois Inc. de Lac-Mégantic aurait endossé une demande d'accréditation sous le parapluie de ce syndicat.

La demande aurait été déposée à la mi-janvier et il appert que le commissaire du Travail aurait rencontré certains travailleurs de cette usine, la semaine dernière, afin de mieux connaître les motifs de leur demande de syndicalisation.

saire devrait, selon toute vraisemblance, être connue d'ici une quinzaine de jours et du côté syndical, on se dit confiant qu'elle leur sera favorable.

"Dès que nous aurons le feu vert du commissaire, nous entendons convoquer les travailleurs à une pre-

Déjà deux entreprises et 40 emplois créés

Inauguration officielle de place de l'industrie

(AC) Même quelques mois après sa construction, il était encore tout à fait d'actualité de célébrer, vendredi dernier, l'inauguration officielle de la Place de l'Industrie, cette bâtisse multi-fonctionnelle désormais au service des petites entreprises.



Le regard bienveillant du Commissaire Industriel, M. Gilles Pansera, accompagne la remise d'un chèque de \$100,000 de l'Office de Planification et de Développement du Québec, par l'entremise de M. Réjean St-Martin, à M. Claude Paradis, président de la Corporation de Place de l'Industrie.

(photo L'Écho)



Ce n'est finalement qu'à la troisième reprise que M. Pansera a réussi à fracasser la bouteille de champagne de circonstance sur le wagon du CP, inaugurant l'aménagement du chemin de fer dans le parc industriel méganticois.

(photo L'Écho)



Pour la coupe officielle du ruban, nous reconnaissons dans l'ordre habituel, M. Jean-Yves Sévigny (rechevin), M. Jean-Claude Roy (curé de Ste-Agnès), M. Claude Paradis (*), M. Gérard Bolduc (contracteur), M. Gilles Pansera (*), M. Jean-Guy Cloutier (maire de Lac-Mégantic), M. Jean Campeau (*), M. Réjean St-Martin (rep. de l'OPDQ), M. Daniel Drouin (*), M. Denis Roy (dir.-gén. de Lac-Mégantic), M. Guy Théberge (échevin), M. Jean-Eudes St-Amant (architecte) et M. Jasmin Morin (*).

(*) tous les membres de la Corporation de Place de l'Industrie Inc.

(photo L'Écho)

Contruit au coût de 250,000\$, l'édifice industriel accueille aujourd'hui deux entreprises - Confection Lac-Mégantic et Tri-Mer - qui ont créé à ce jour une quarantaine d'emplois. Pour les nouveaux locataires, explique Gilles Pansera, l'opportunité de louer à bas tarifs des locaux modernes et fonctionnels représente un incitatif certain à démarrer de petites entreprises.

Les membres de la Corporation qui gère le site reconnaissent volontiers que sans la participation de l'OPDQ (\$250,000), la ville de Lac-Mégantic (\$75,000) et les deux Caisses Populaires méganticoises (prêts à taux avantageux), le projet n'aurait pu voir le jour dans des délais aussi courts.

Le concept avait bien germé dans les têtes de Claude Paradis et de Diane Pelletier il y a de ça deux ans, mais quelques mois ont suffi aux intervenants pour mettre en place le projet et le réaliser.

L'entreprise Bestar entrepose encore certains matériaux dans deux des quatre locaux jusqu'à ce que de nouveaux promoteurs y aménagent prochainement.

UNE VOIE FERRÉE

D'une pierre deux coups, on a de plus célébré la venue du chemin de fer dans le parc industriel méganticois, qui dessert déjà l'entreprise Bestar Ltée. M. Yves Laporte, directeur du trafic, souligne que le rail est particulièrement utile jusqu'à proximité, on peut décharger les panneaux d'aggloméré directement dans l'usine, sans autre manipulation.

L'OPDQ, à part égale avec la ville de Lac-Mégantic, ont injecté \$150,000 dans le projet, en étroite collaboration

avec M. Gabriel Tessier du Canadien Pacifique, un élément fort du dossier, reconnaissant les intervenants.

Éventuellement, la voie ferrée pourra être allongée vers d'autres entreprises et on songe même, au Commis-

sariat Industriel, à aménager une grue de déchargement à proximité, au service des entreprises qui pourraient en avoir besoin.

La ville de Lac-Mégantic, à travers les deux conseils municipaux qui ont vu les

projets se réaliser, dit croire en ces initiatives complémentaires qui améliorent les infrastructures industrielles tout en nous rapprochant un peu plus de la relance économique qu'on anticipe pour bientôt.

Des architectes y travaillent actuellement...

Un projet de musée à Lac-Mégantic

(AC) - Bien que la collection René et Aurore Brochu y aurait sûrement une place de choix, elle ne sera pas le cœur du projet de musée qui est présentement à l'étude à l'Hôtel de ville de Lac-Mégantic.

En fait, il en a presque été question à la dernière assemblée du conseil municipal mais faute de documents suffisants, le sujet a été remis à une séance ultérieure. Mais selon le maire Cloutier, la firme d'architectes Tardif, Laberge et Montambeault aurait été approchée pour concevoir les plans et devis du musée.

Il apparaît de plus en plus

évident que le concept retenu serait aménagé dans l'actuel garage municipal, s'intégrant harmonieusement à la nouvelle vocation que l'on entend lui donner dans le cadre du programme Revu Centre.

Grâce à l'éventuelle participation de l'OPDQ, du ministère des Affaires Culturelles du Québec et de d'autres organismes, les édifices municipaux envisagent de

recueillir le maximum de subventions possible pour divers projets de nature muséologique. Il est même question d'y aménager une bibliothèque municipale si tel est le souhait de la population.

En somme, le projet n'est encore qu'à l'état embryonnaire mais il démontre jusqu'à quel point Lac-Mégantic est prêt à prendre les devants dans ce dossier, sans égard aux querelles intestines qui font piétiner les pourparlers au sein de la fondation Renee et Aurore Brochu.

Le billet de la semaine

Un geste prudent

Surprise et contentement ont probablement marqué la réaction générale des contribuables de Lac-Mégantic en apprenant que leur compte de taxes restera inchangé pour l'année 1986, bien que les édiles municipaux aient annoncé une hausse du millin en décembre dernier.

La "découverte" d'un surplus magistral pour 1985 demeure encore obscure et personne n'a été pointé du doigt d'avoir fait avancer et reculer un conseil municipal fraîchement élu, certes, mais pas insensible à la piroquette qu'on vient de leur demander d'accomplir.

Des profondes compressions budgétaires à un surplus de près d'un demi-million de dollars, voilà un fossé que seul le dépôt des états financiers pourra expliquer. Quant à la décision d'annuler l'augmentation, le conseil municipal a fait preuve de beaucoup de prudence en évitant d'avoir à reformuler d'autres raisons pouvant la justifier.

Il est donc vrai que le manège à gagner de \$100,000 que l'on octroyait à la mise en marche de l'usine d'épuration ne tient plus! Or il aurait été encore plus facile de revenir en arrière si la hausse avait fait l'objet de critiques négatives, mais il n'en fut rien!

Au contraire. On a même vu là une certaine "bravoure" politique de hausser les impôts en début de mandat, sans rejeter le blâme sur la précédente administration mais en laissant paraître

un réel désir de remettre les choses à leur place tout en se donnant les outils et moyens pour venir à bout d'un programme électoral passablement chargé.

Qu'on découvre tout à coup qu'il y a plus d'argent qu'on le pensait. Bravo! Mais qu'on fasse bien attention de ne pas donner l'impression de revenir en arrière, vers l'administration quotidienne et obsédante de la sainte "gestion de fonds publics". Le danger, c'est justement de ne penser qu'au porte-monnaie des contribuables en délaissant les projets à long terme qui demanderont temps, énergie et surtout, argent.

Bien que peu probable, le conseil municipal aurait pu se battre contre le citoyen pour garder la hausse de la taxe parce qu'il sait que \$100,000 de plus cette année, c'est le même montant de moins à imposer l'an prochain ou dans deux ans.

Mais c'est ici qu'entre la petite variable politique, celle qui rend les décisions si difficiles à prendre, divisée entre le bien des contribuables et celui de la municipalité. Les politiciens vous diront que l'un et l'autre sont bien différents.

Certains diront que le conseil municipal fait simplement un cadeau aux Méganticois; plus subtilement, disons qu'il refuse aujourd'hui celui qu'il leur avait demandé... hier!

André Campeau

"Lire c'est un jeu" à la Garderie

La Petite Bottine de Lac-Drolet

Dans le cadre de la "Promotion à la sensibilisation à la lecture" lancée par le Ministère des Affaires Culturelles, la Garderie la Petite Bottine a vu son projet de lecture retenu et une subvention de \$2.000 a été versée à la Garderie afin de promouvoir la lecture chez les enfants de 1 à 6 ans.

Dans le but de favoriser le goût à la lecture, la Garderie montera une bibliothèque qui sera ouverte pour les enfants de 1 à 6 ans. De plus le samedi matin, il y aura des "heures animées" où des activités seront prévues et dirigées par des animatrices. Afin de susciter le goût et le plaisir du livre chez les tout-petits. Aussi les enfants pourront, avec l'aide des animatrices, penser, concevoir et dessiner un "livre-conté" à colorier qui sera par la suite vendu dans la région.

Ces activités sont ouvertes à tous les enfants de 1 à 6 ans de Lac-Drolet et les environs qui désirent apprivoiser la lecture. Les activités se tiendront du 1er mars au 19 avril 1986 dans les locaux de la Garderie. Un horaire plus détaillé sera bientôt publié dans le journal.

D'ici là, bonne lecture!...

Micheline Cabana
resp. du projet



Fondation des maladies du coeur

Importante levée de fonds, ce soir

C'est ce soir qu'aura lieu l'importante levée de fonds dans la région en faveur de la Fondation Canadienne des

maladies du coeur, parrainée une fois de plus par la Banque Nationale.

Les nombreux bénévoles qui participent à cette réalisation passeront chez-vous, afin de recueillir votre important don.

L'objectif cette année a été fixé à \$1.000. Cette somme servira à la recherche dans le

but de trouver encore de nouveaux moyens de contrer cette terrible menace qui pèse sur chacun de nous.

Ceux qui ne pourront être présents à leur domicile peuvent tout de même envoyer leur don à la fondation des maladies du coeur au C.P. 3, Lac-Mégantic. Merci!

Février, le mois qui fait battre les coeurs

Aider la Fondation du Québec des maladies du coeur, c'est donner à chaque coeur une meilleure chance. Chaque dollar insufflé à la Fondation énergera nécessaire afin de poursuivre sa lutte contre les maladies cardiaques. Qui sait si votre don ne sauvera pas le coeur d'un parent ou d'un ami?

Durant le mois de février, la campagne annuelle de la Fondation du Québec des maladies du coeur bat son plein. Cette année, elle vise un objectif de 2.600.000\$, soit une augmentation de 10% par rapport à l'an dernier. Cette somme importante est en fait minime si l'on considère que les maladies cardiaques et les accidents cérébro-vasculaires tuent autant de Québécois que toutes les autres maladies ensemble. Il ne faut surtout pas croire que

les maladies du coeur ne touchent que la population adulte. Au Québec, chaque année, plus de 800 enfants subissent une intervention chirurgicale pour le coeur.

Pour lutter efficacement contre les maladies du coeur, la Fondation du Québec des maladies du coeur consacre la grande majorité de ses fonds à la recherche. Des scientifiques des principaux hôpitaux et facultés de médecine à travers le Québec reçoivent 2.022.203\$ en subventions et bourses pour étudier les causes des maladies cardio-vasculaires et trouver les moyens de les prévenir pour éviter à l'individu et à la société les coûts considérables qu'elles entraînent. Aucune autre recherche médicale n'a sauvé autant de vies que celle sur les maladies du coeur et les

OPINIONS

Une lettre publiée dans ce journal ne constitue pas un avis officiel de l'écho de Frontenac. L'écho de Frontenac ne saurait être tenu responsable de l'opinion exprimée par ses lecteurs. L'écho de Frontenac ne saurait être tenu responsable de l'opinion exprimée par ses lecteurs.

Le tourisme, c'est maintenant ou jamais

Vous êtes assis sur une mine d'or, mais vous ne voulez pas la voir. Au lieu de chercher des bébêtes, pensez donc à ce que pourrait être votre participation dans le développement de la ville, car il ne faut pas oublier que la population diminue, ce qui affecte par la même occasion votre compte de taxe, car les frais eux n'iront jamais en baissant. Ceux qui s'objectent au développement touristique, êtes-vous prêts à investir les mêmes montants et à prendre les mêmes risques personnels que les actuels promoteurs? Être en désaccord et ne pas offrir de solution, c'est beaucoup trop facile. Pensez donc un peu à ceux qui sont sur les bancs d'école à l'heure actuelle; pourquoi devraient-ils s'expatrier comme tant d'autres avant eux? L'avenir c'est aujourd'hui qu'elle se bâtie, c'est le plus bel héritage que vous pouvez leur léguer. Pour les septiques, donnez donc un petit coup de fil aux maires des municipalités du comté de Charlevoix, car pour eux aussi, avant de se prendre en main, c'était la dégringolade, puis lorsqu'ils ont bien monté les rouages de l'industrie touristique, on s'est rendu compte que les emplois saisonniers devenaient permanents, donc de l'espoir et du travail pour les jeunes, par la même occasion cela permet aux grands-parents de voir leurs petits-enfants grandir auprès d'eux, et non de les voir à quelques reprises durant l'année.

La région n'a plus un instant à perdre, car dans le développement touristique on est loin en arrière des autres.

"C'EST DIFFICILE DE PARTICIPER À UNE COURSE QUAND LE CHEVAL REFUSE DE SORTIR DE L'ÉCURIE."

Richard Carrier
Lac-Mégantic



Corporation de Développement Industriel de la région de Mégantic inc.

Le Centre de Consultation en gestion (au service de l'industrie touristique)

Nous terminons cette semaine notre survol des programmes d'aide de nature touristique avec le Centre de Consultation en Gestion. D'autres programmes d'aide existent, mais ils ne seront pas explicités dans cette chronique. Vous pouvez cependant vous procurer un petit cahier spécial renfermant tous les programmes d'aide de nature touristique en communiquant au Commissariat Industriel au numéro 583-4411.

Le Centre de Consultation en Gestion (CCG) de l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec a été créé en 1979, par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, pour offrir des conseils de gestion à l'industrie et plus particulièrement à la PME. Ces services sont offerts prioritairement aux entreprises qui répondent aux critères suivants:

1. être d'incidence touristique;

2. employer un maximum de 50 personnes;

3. avoir un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 millions \$.

Le CCG offre quatre genres de services:

1. Consultation en gestion, sur une base individuelle;

2. Ateliers de gestion pour des groupes restreints de chefs d'entreprises touristiques;

3. Services de consultation ponctuelle répondant à des besoins urgents;

4. Outils de gestion destinés spécialement aux propriétaires et aux responsables.

Tous les services du CCG sont gratuits et strictement confidentiels.

Service de Consultation en Gestion

Les consultations offertes par les conseillers du CCG

ont pour but d'aider le propriétaire et son personnel à aménager la gestion de l'entreprise.

La première étape consiste à établir un diagnostic sur l'entreprise; ce dernier est réalisé par le conseiller en collaboration avec les dirigeants de l'entreprise. Ce diagnostic est suivi, le cas échéant, de l'implantation d'un programme, au cours duquel on procède d'abord à l'établissement progressif d'outils de gestion adaptés aux besoins de l'entreprise, puis à l'application des recommandations du conseiller.

Les interventions du conseiller peuvent porter sur la gestion globale de l'entreprise ou sur des domaines spécifiques.

Le CCG peut également apporter du support et de l'assistance au cours des différentes étapes relatives au lancement, à la rénovation ou au développement d'une entreprise d'hébergement ou de restauration.

Les ateliers de gestion

Le Centre de Consultation en Gestion peut organiser, sur une base régionale, des ateliers de gestion s'adressant aux propriétaires de PME touristiques.

Ces cliniques de gestion portent sur des aspects spécifiques de la gestion et sont adaptées aux besoins des participants, dans une optique de gestion intégrée. Elles sont immédiatement suivies de consultations individuelles et strictement confidentielles pour les participants qui en font la demande.

Les consultations ponctuelles

Ce type de consultation comporte une intervention restreinte et très précise d'un conseiller. La communication entre le propriétaire de l'établissement et le conseiller s'établit directe-

ment au bureau du CCG ou par téléphone. Le conseiller propose alors des solutions au problème identifié. Cette consultation peut consister en une simple communication d'informations; on peut déboucher sur une intervention plus élaborée.

Le Centre de Consultation en Gestion met à la disposition des établissements touristiques des outils de gestion efficaces et simplifiés qui peuvent être appliqués par étape. C'est ainsi qu'ont été conçues les publications suivantes:

• prix de revient pour auberge et restaurant

• inventaire pour auberge et restaurant

• comptabilité pour auberge et restaurant

• résultats pro forma pour bar

• résultats pro forma pour restaurant

Ces publications peuvent être obtenues gratuitement au Centre de Consultation en Gestion de l'ITHQ.

Comment profiter de ces services?

Le propriétaire de toute entreprise touristique répondant aux conditions d'admissibilité précitées peut s'adresser au Centre de Consultation en Gestion par téléphone ou par écrit, ou encore communiquer avec le délégué régional du MIC de sa région qui transmettra la demande au CCG.

Tous les services-conseils sont strictement confidentiels et sont offerts sans frais à la PME touristique.

L'adresse à retenir: Centre de Consultation en Gestion, Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec, 401 rue de Rigaud, Montréal, QC, H2L 4P3 - (514) 873-4163, poste 412.



En 1966, la Russie déclarait qu'elle était maintenant prête à livrer une guerre atomique et qu'advenant ce conflit, elle sera en mesure d'inonder notre continent de ses bombes.

Des corneilles apparaissent à l'orée de nos forêts, se signalant à notre attention, sans toutefois pouvoir nous dire si elles sont de chez-nous ou si elles sont nées en pays chauds.

Fort heureusement pour elles, ces personnes prêtes à porter des jugements sur tout et à propos de tout, elles ne sont pas des juges.

Une lutte à finir que nous connaissons bientôt, et dont l'adversaire terrassé et connu d'avance, est celle que se livrent les sports d'hiver et d'été.

Dans la chaudière de nos érablières, l'eau va bientôt couler, mais plus abondante et moins bienfaisante sera celle qui coulera dans cette grande rivière qu'on appelle La Chaudière.

Les plus solides et robustes sportifs n'échappent pas à la fin de tout homme, né de poussière, celle de retourner en poussière.

Plus nous nous en allons vers le printemps et plus l'hiver dirige vers nous ses foudres glacées, dirait-on.

Il faut écouter les nouvelles de chaque jour pour comprendre à quel point les oiseaux de nuit sont exposés aux griffes des bêtes de proie.

accidents cérébro-vasculaires.

Les chercheurs du pays, malgré leurs équipes réduites et leurs contraintes monétaires, ont apporté une contribution inestimable.

Voici quelques exemples:

• Les stimulateurs électroniques (pacemakers) pour contrôler le rythme cardiaque.

• Les greffes d'artères facilitant l'approvisionnement sanguin du muscle cardiaque.

• Les greffes de valvules.

• Les unités coronariennes qui peuvent réduire de 30% le taux de décès des cardiaques à l'hôpital.

• L'hypothermie, technique de refroidissement du sang qui joue un rôle précieux dans la chirurgie cardiaque moyenne.

• L'opération chirurgicale permettant de corriger un des facteurs à l'origine des "bébés bleus".

Ces découvertes ont permis d'abaisser le taux de mortalité

de 34% chez les Canadiens de moins de 65 ans.

De plus, grâce à vos contributions, afin d'améliorer notre mode de vie et de prévenir les maladies cardiovasculaires, la Fondation du Québec des maladies du coeur a mis sur pied des programmes d'information et d'éducation du public tels "Espaces sans fumée", "Sautons en coeur" et "Démarches vitales" dont le but est de sensibiliser la population aux différents facteurs de risque et aux mesures à prendre en cas de crise cardiaque.

Même si nous avons fait des progrès remarquables, les maladies du coeur sont loin d'être vaincues et représentent toujours un grand défi pour la médecine d'aujourd'hui. Les besoins sont immenses. Nous avons besoin de vous. Et si demain, c'était vous?

La Fondation du Québec des maladies du coeur

L'ÉCHO de FRONTENAC

JOURNAL HEBDOMADAIRE RÉGIONAL fondé en 1929 et publié le mardi matin

• Rédaction - Administration
5040 Boul. des Vétérans
Lac-Mégantic
G6B 2G5 - Tél.: (819) 583-1630

MEMBRE des HEBDOS A-1 des HEBDOS du CANADA et de l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION

Présidente
Mme L.-Philippe Poulin

Directeur-Général
Gaétan Poulin

Directeur de l'Information
Rémi Tremblay

Journalistes
André Campeau
Rémi Tremblay

Conseillers-publicitaires
Gaétan Poulin
Rémi Tremblay

Secrétariat: Administration Publicité - Abonnement
Lorraine Poulin
Lise Paradis
Violette Savard
Suzanne Poulin
Danielle Poulin

ABONNEMENT

CANADA
1 an: \$15.00 - 2 ans: \$27.00

ÉTATS-UNIS
1 an: \$47.00

Imprimé aux ateliers de l'Imprimerie Poulin Ltée St-Joseph de Beauce

Courrier de 2e classe
Enregistrement no 1148

Toute reproduction de textes, annonces ou photos est interdite sans autorisation spéciale

LES REVENIR

Dernière semaine!

Heures d'ouverture prolongées*

Lundi à vendredi
10h - 20h
Samedi 10h - 16h

VOITRE FORCE  **BANQUE NATIONALE**

Opti-Voyage vers... Acapulco



S'il fallait choisir le plus chanceux des Méganticois, en ce mois de février, il s'agirait probablement de Yvon Laplante qui s'est mérité, par l'entremise du tirage mensuel Opti-Voyage, un séjour pour deux personnes à Acapulco, d'une valeur de \$1,000.00. Les quatre autres capsules tirées étaient celles de Dorothee Ouellette, Armande Royer, Guylaine Gosselin et Bertrand Boulanger. Toutes nos félicitations à Yvon! Son passeport lui sera remis par M. Nelson Quirion (à gauche), vendeur du billet gagnant.

Démantèlement d'un réseau de voleurs qui opéraient dans les chantiers forestiers

(Lac-Mégantic) - Trois individus originaires de Montréal, dont deux frères âgés de 66 et 56 ans au dossier criminel chargé, devront répondre en cour, au Palais de Justice de Lac-Mégantic, d'un total de 25 chefs d'accusation en rapport à toute une série de vols commis sur des chantiers forestiers.

Les suspects venaient de quitter la région de Mégantic dans un camion à destination de Sherbrooke, samedi soir dernier, lorsqu'ils ont été interceptés à East Angus par des constables de la Sûreté Municipale accompagnés d'agents de la Sûreté du

Québec. Il était minuit moins quart. Quinze minutes auparavant, le détachement de la S.Q. de Lac-Mégantic recevait une information à l'effet qu'un véhicule lourd avait tenté de renverser des conducteurs de trimotos sur des chemins de bois et les témoins qui avaient pourchassé le camion avaient pu noter son numéro d'immatriculation.

En fouillant le véhicule, les policiers d'East Angus ont découvert différentes pièces de machinerie forestière volées à Milan et à Frontenac.

L'agent Jacques Fréchette de la S.Q. de Lac-Mégantic

déjà plongé dans trois dossiers de vols dans des chantiers forestiers de Val Racine et Milan, commis une semaine plus tôt, à lui-même interrogé les suspects. Tout semble indiquer qu'ils regagnaient leur domicile après avoir commis 3 autres vols de chaînes et autres pièces d'équipements lourds à Milan et sur le chemin de Woburn.

L'aîné des trois, âgé de 66 ans, est bien connu de la police, ayant déjà été inculpé dans un hold-up. Cette fois, les policiers ont amassé 14 chefs d'accusation contre lui. Son frère, 56 ans, a lui aussi un casier judiciaire chargé; 7 chefs d'accusation pesant maintenant sur lui. Leur complice, un homme de 42 ans, n'a pas autant d'antécédents à son crédit; contre lui, 4 chefs d'accusation. Tous les trois vivent de prestations gouvernementales, mais parallèlement selon la police, ils opéraient sur une grande échelle en volant de l'équipement de grande valeur, sur "commande" de clients du réseau. Dans la région de Lac-Mégantic, ils avaient pu rapporter en deux fins de semaine du matériel lourd évalué à 20,000\$.



Coop du Levant

LES NOIX

Les noix sont des aliments de toute première valeur. Riches notamment en vitamines A et B, elles contiennent de nombreux minéraux et oligo-éléments. Elles sont aussi riches en substances grasses de toute première qualité.

De nos jours, les noix sont encore trop peu consommées. On en mange à l'occasion, comme amuse-gueule, mais rarement au repas comme il se doit pourtant.

Comme pour tous les aliments, les noix doivent être mangées à l'état le plus naturel possible. Les noix rôties dans l'huile et salées sont évidemment à déconseiller. Les noix ne font pas exception à la règle que veut que les fritures soient condamnables.

Toutes les noix ont leur valeur et méritent d'être consommées régulièrement. Les amandes, les pacanes, les arachides, les noix du Brésil, les noix de Grenoble et les noisettes sont sans doute les plus connues. Mais il y a aussi les noix d'acajou, la noix de coco, les noix de pins, les pistaches, ainsi que diverses graines, telles que les graines de tournesol, de sésame et de citrouille.

Les noix ont la mauvaise réputation d'être souvent difficiles à digérer. En réalité, il n'en est rien quand on les mange correctement. D'abord précisons que les noix, comme n'importe quel autre aliment, se digèrent mieux lorsqu'elles sont bien mastiquées. En second lieu, les noix se digèrent bien si on les mange lorsqu'on a réellement faim. Prises à la fin d'un gros repas, alors que l'appétit est complètement rassasié, leur digestion se fait nécessairement avec plus de difficulté. En réalité les noix doivent être mangées avec une salade verte et constituer l'aliment principal du repas. Et puis, quand on a pris l'habitude de manger des noix régulièrement, leur digestion est plus facile. On conseille toutefois de s'y habituer progressivement.

En plus des vitamines, des nombreux sels minéraux et

De nouveaux tarifs à Trans-Autonomie

Ce message s'adresse à tous les usagers du transport adapte dans les municipalités de Frontenac, Lac-Mégantic, Milan, Nantes, Notre-Dame des Bois et Piopolis. **Veillez prendre note, qu'à partir du 3 mars prochain, le tarif pour un voyage simple passera de .60\$ à .70\$ du voyage soit \$1.40 aller-retour.** Pour tous les utilisateurs de la carte de transport,

le coût s'élèvera à \$800 pour 12 voyages soit une économie de 0.40\$. Il est important de noter que cette augmentation est la première depuis le 1er janvier 1982, alors que le tarif passait de .50\$ à .60\$ du voyage. Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer à Trans-Autonomie Inc. au 583-4263 demandez Claire Ouellette

COIFFEUR pour HOMMES au CARREFOUR

du MARDI au SAM. Incl.
Mardi, Mercredi 8h30 à 17h30
Jeudi 8h30 à 20h00
Vendredi 8h30 à 21h00
Samedi 8h30 à 13h00

COIFFURE-MODE
Laurier Lapierre 583-2322

MAINTENANT EN PERMANENCE au CARREFOUR

De tout pour

Futures Mariées



Donnez votre rendez-vous dès maintenant

Notre collection est au grand complet

Venez choisir votre toilette pour ce grand jour

Brigitte Simard

10%

d'escompte sur la Toilette de Mariée

Enregistrez vous pour le Grand Concours de la Mariée 86

20%

d'escompte à l'année longue SUR: SOUTIEN-GORGE et GAINES

Modes Chez Geneviève Enr.
5276 Frontenac
583-2188

Cloutier Confection Enr.
6346 Salaberry
583-3554

STORE VERTICAL-HORIZONTAL - TAPISSERIE

CARREFOUR LAC-MÉGANTIC
Promotion à l'année
Meilleure sélection
Meilleure qualité - Meilleur prix

MEUBLES BESTAR
Prix déhiant toute compétition
(819) 583-3873 - 2532 (soir)

LÉONCE "Boul" FORTIER

SALON BENOIT INC.
1771 Rue Laval
Lac Mégantic

"Maîtres-coiffeurs avec ou sans rendez-vous"

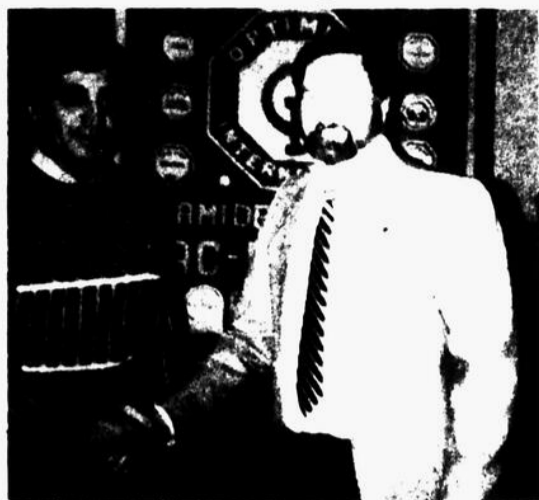
583-2360



Au nom de votre santé,
Cessez de fumer!



Nouveau membre Optimiste à Lac-Mégantic



M. Réal Grondin, président du Club Optimiste de Lac-Mégantic (à droite) souhaite la bienvenue à Luc Caouette, propriétaire des Cinémas Mégantic. Son parrain, M. Jean-Guy Bouffard, n'apparaît pas sur la photo. Bonne chance et félicitations à Luc!



GROUPE DE SOUTIEN AUX INITIATIVES JEUNESSE DE LA RÉGION DE MÉGANTIC

Nous offrons aux jeunes de moins de trente ans

un service conseil qui vous permettra de structurer votre projet.

un service d'aide pouvant vous permettre l'élaboration de votre dossier en vue d'obtenir possiblement une subvention.

un service qui vous permettra de bénéficier de nos conseils en administration lors du lancement de votre entreprise

un service de documentation vous permettant de faire des recherches sur différentes données (marché, produit, compétition)

un service confidentiel et gratuit pour tous les jeunes de la M.R.C. du Grant

Depuis septembre '85, soit le début de nos activités, nous avons traité environ

quarante dossiers, parmi ceux-ci dix entreprises ont été lancées ou sont sur le point de l'être.

Ce sont tous des entreprises de très petites tailles (un ou deux employés), mais qui ont la particularité d'être dynamiques.

Pour tous les jeunes (17-30 ans) que vous soyez finissants du Secondaire, du CEGEP, de l'Université ou que vous possédiez une expérience de travail dans un domaine particulier ou simplement que vous ayez de bonnes idées, venez nous rencontrer... nous pourrions sans doute vous rendre service

Tous les jours au 5137 Frontenac à Lac-Mégantic (819) 583-5551.

Tous les mardis à Lambton (418) 486-7131.

Échos d'il y a dix ans

(de notre édition du 25 février 1976)

LAC-MÉGANTIC ADHÈRE AU CRD - De l'avis du nouveau maire de Lac-Mégantic, M. Jean Lesard, l'Office de planification et de développement du Québec reconnaissant le C.R.D. (Conseil Régional de Développement) comme son interlocuteur privilégié, Lac-Mégantic doit alors en faire partie. La municipalité avait en effet cessé, depuis quelques années, de faire partie du C.R.D. des Cantons de l'Est.

LE DEUXIÈME PARC EN IMPORTANCE - Le parc provincial Frontenac, qui sera érigé dans la grande région du lac St-François, est considéré comme étant le deuxième en importance en Estrie, après celui du mont Orford. Il appert qu'il sera accessible au plus tard au printemps de l'année 1977.

LE ROYAL CHAMPION DE LA LIGUE JUNIOR "A" - Lac-Mégantic vient d'inscrire son nom, pour la troisième fois en quatre ans, sur une des

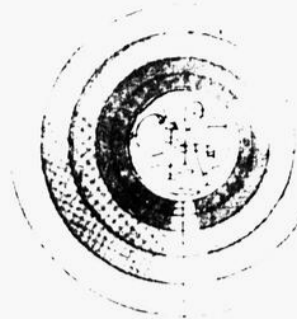
pages de l'histoire de la ligue Junior A du Québec en étant déclaré Champion de l'année 1975-76. Les séries finales devraient débuter sous peu.

IL Y A VINGT ANS

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. S.E. Paul Comtois, perd la vie dans l'incendie du Manoir du Bois de Coulonge. Deux citoyens de Lac-Mégantic, M. et Mme Georges M. Stearns, hébergés sous le même toit, échappent de peu à la mort alors que le bâtiment s'est consumé rapidement par un froid sibérien de -20°F. Le trésorier de la municipalité de Lac-Mégantic, M. Patrick Arguin, en fonction depuis 45 ans, démissionne de son poste alors qu'il est remplacé par M. Jean Perreault qui exerçait jusque là des fonctions d'assistant-trésorier.

IL Y A TRENTE ANS

On retient les services d'un ingénieur pour déterminer avec précision l'étendue des dommages au pouvoir du site Gayhurst à la suite de



LE CIRF VOUS INFORME

Ce qui se passe chez-nous pour vous

Activité spéciale

Ce soir à 19 heures, Mme Suzanne Boulanger, notaire, nous rencontrera pour nous informer sur les successions et les testaments. Exceptionnellement, nous invitons les couples à se prévaloir de cette activité et nous espérons que vous serez nombreux à y participer.

LE 8 MARS

Le 8 mars est à nos portes. Nous souhaitons que les organismes contactés s'empressent de répondre afin que nous puissions planifier la journée en conséquence. Il y a toujours place pour des kiosques; si vous avez des pièces que vous aimez particulièrement, vous êtes invitées à venir les

exposer.

Les billets pour le souper sont en vente au local du CIRF au prix de 5,00\$ l'unité. Hâtez-vous, ils sont limités.

Agnès T. Quirion
CIRF de Lac-Mégantic Inc.
5368 rue Frontenac, Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H3, tél. (819) 583-4575.

l'accident du 8 février, sur la partie du barrage non-assurée.

IL Y A QUARANTE ANS

Le Dr Bruno Roy fait un appel à la population pour prévenir les dangers de contamination de la scarlatine. - Au conseil municipal, la Coop Agricole de Lac-

Mégantic demande à la municipalité de faire des démarches en vue de doter la municipalité d'une usine de pasteurisation. - La compa-

gnie Kayser ouvre une usine à Lac-Mégantic et le conseil lui offre la bâtisse du marché.

MARS - Mois de la nutrition

Pour la 6e année consécutive, les diététistes du Québec organisent "le mois de la nutrition": vous savez que la façon de manger (les habitudes alimentaires) influence notre façon d'être, notre état de santé, bref la qualité de notre vie.

"Manger mieux, c'est meilleur!" d'accord, direz-vous. Mais le matin, "j'suis trop pressé pour déjeuner" ou "le midi je vais au p'tit restaurant du coin et j'mange des affaires vite faites (frites, hot-dog, etc.)" ou le soir, "j'suis tellement fatigué que ça me dit rien de faire la popote."

Hé oui! C'est comme ça que ça se passe pour bien du monde, aujourd'hui: un manque de temps... ou de goût... ou de sous? C'est pourquoi, le thème du mois en 1986 est: "Nutrition et style de vie". Le siècle de la vitesse et des journées trop bien remplies rendent encore plus importants nos choix alimentaires; car pour garder notre corps en santé, il faut lui fournir les meilleurs matériaux possibles pour une "construction" la plus solide possible.

Vous êtes donc toutes et tous invitées(tés) à vous informer à suivre le déroulement du mois (concours, activités, etc.) et à rester en santé!

Viviane Otis, dt.-p.
Nutritionniste
C.L.S.C. Maria Thibault

VITALITÉ

ou vite...alité?

Évaluez la qualité de votre style de vie:

1. Vous faites-vous régulièrement de l'exercice physique (au moins 30 minutes par jour)?
2. Avez-vous une alimentation équilibrée (au moins 5 portions de fruits et légumes par jour)?
3. Avez-vous un sommeil suffisant (au moins 7 heures par nuit)?
4. Avez-vous un stress chronique (au moins 3 fois par semaine)?
5. Avez-vous un poids corporel normal (entre 10% au-dessus et 10% au-dessous du poids idéal)?
6. Avez-vous une consommation excessive d'alcool (au moins 3 fois par semaine)?
7. Avez-vous une consommation excessive de tabac (au moins 10 cigarettes par jour)?
8. Avez-vous une consommation excessive de café (au moins 3 tasses par jour)?
9. Avez-vous une consommation excessive de sucre (au moins 3 fois par semaine)?
10. Avez-vous une consommation excessive de sel (au moins 3 fois par semaine)?

Toujours	Souvent	Parfois	Jamais

TOTAL

- De 25 à 30 points
- De 18 à 24 points
- De 12 à 17 points
- De 6 à 11 points
- De 0 à 5 points

Si vous avez 25 à 30 points, vous avez un style de vie très sain. Si vous avez 18 à 24 points, vous avez un style de vie sain. Si vous avez 12 à 17 points, vous avez un style de vie moyen. Si vous avez 6 à 11 points, vous avez un style de vie peu sain. Si vous avez 0 à 5 points, vous avez un style de vie très peu sain.

- Évaluez votre style de vie: vitalité ou vite...alité
- Avez-vous 3 points (1 fois par fois, par fois, 1 fois par fois)
 - Avez-vous 2 points (1 fois par fois, par fois, 1 fois par fois)
 - Avez-vous 1 point (1 fois par fois, par fois, 1 fois par fois)
 - Avez-vous 0 point (1 fois par fois, par fois, 1 fois par fois)



Jean-Luc Bilodeau
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

SERVICE RAPIDE

BI-ÉNERGIE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL

842 RD RODRIQUE WOBURN **544-2971**

AVEC CE CERTIFICAT
10% d'escompte
sur un sac
de nourriture pour chiens ou chats
-NUTRIBEC-

chez **ARMAND ROYER Dist.**
NANIMO FRONTENAC

Rte 204, Lac-Mégantic Tél. 583-1838

JE VOYAGE AVEC JULES

JULES HUARD

LE 19 MARS

PÉLERINAGE À L'ORATOIRE ST-JOSEPH

Départ à 7:00 hres a.m.
Retour à 20:00 hres par Autobus DOSTIE
Coût: \$20.00

Pour informations:
Lac-Mégantic: Mme Rachel Lachance - 583-3476
Nantes: Mme Thérèse Charrier - 547-3464
Stornoway: Mme Gertrude Bélieu - 652-2719

COIFFURE ELLE
SALON DE COIFFURE POUR DAME

Spécialités: coupes avant-gardistes - brushing - reflet - permanentes - traitement - coloration

Maryse Lacroix
Maître coiffeur

153 Principale Lac-Drolet
Tél. 549-2288

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE RÉGION LAC-MÉGANTIC

Date: le 9 mars 1986
Heure: 13 heures 30
Endroit: salle paroissiale Ste Agnès
4889 rue Dollard, Lac-Mégantic

Invités: Mme Sonia Pasqualetto et M. Claude Boivin, président du Comité Inter-Provincial

Bienvenue à tous

J.B., sec.



TOTALEMENT "MÉGANTICOIS" - Suite à une demande de la Commission de toponomie du Québec, les conseillers municipaux ont reconnu officiellement l'appellation des habitants de Lac-Mégantic comme étant bel et bien des "Méganticois" et "Méganticoises" et ce, par voie de résolution officielle.

PLUS DE WAGONS DE QUEUE - Dans une lettre qu'il fait parvenir au directeur-général de Lac-Mégantic, M. D.C. Coleman stipule qu'il ne peut répondre à la demande de la municipalité de lui fournir un wagon de queue afin de commémorer l'an centenaire du Canadien Pacifique à Lac-Mégantic et la grande importance qu'a eu le chemin de fer dans le développement de la municipalité. Il explique que la dernière livraison de wagons de queue neufs remonte à 1981 et que par conséquent, les autorités du CP songent de plus en plus sérieusement à remettre en opération certaines locomotives qu'on croyait bonnes pour le musée...

ENFOUISSEMENT DE FILS ÉLECTRIQUES - Puisque la municipalité semble de plus en plus retenir l'opinion d'enfouissement des fils électriques dans le futur, il a été résolu par tous les membres du conseil de demander à Hydro-Québec de procéder à une telle opération dans le cas de la nouvelle rue Huard, dans le but d'alimenter, notamment, l'immeuble du C.L.S.C. Maria Thibault qui sera construit à cet endroit. La totalité des coûts devrait être assumée par la société d'état.

ÉTUDE DU PORTEFEUILLE D'ASSURANCE - Suite aux importantes fluctuations du coût des primes d'assurance, le groupe Sobeco Inc. vient d'être embauché par la ville de Lac-Mégantic afin d'étudier la totalité du portefeuille d'assurance municipal, préparer le cahier des charges, analyser les différentes soumissions et vérifier les polices. Aux dires du conseiller Théberge, ce genre de contrat a permis, dans le passé, d'économiser d'importantes sommes à la ville tout en préparant le terrain à une décision éclairée de la part des élus, dans ce domaine.

MAIRE-SUPLÉANT DU PRINTEMPS - Releyant le flambeau des mains du conseiller Théberge, l'échevin Sévigny a consenti à être nommé maire-suppléant pour les mois de mars, avril, mai et juin 1986. De par cette fonction, M. Sévigny pourra être appelé à remplacer M. Cloutier à la présidence des assemblées de conseil ou aux réunions de la MRC du Granit.

RÉALISATION DU PROJET BERGES NEUVES - Dans le cadre du programme gouvernemental "Berges Neuves", Lac-Mégantic a procédé à l'embauche de la firme Steica de Sherbrooke afin de guider le cheminement de la réalisation du projet dans la région.

TÉLÉTHON-RADIOTHON À LA SALLE DU CONSEIL - Sur demande de M. Fernand Grenier, directeur

général de la "Fondation de la Maison Paternelle", le conseil municipal a convenu d'acquiescer à la demande en réservant la salle du conseil de l'hôtel de ville pour le prochain téléthon-radiothon de la fondation, le samedi 25 octobre prochain.

ENGAGEMENT D'UN CONSEILLER JURIDIQUE - Au cours des prochaines semaines, un contrat devrait lier la Ville de Lac-Mégantic et l'avocat André Turgeon, ce dernier devant agir de conseiller juridique contractuel dans les domaines d'évaluation, de consultation, de représentation et de vérification des contrats.

SOUSSIONS PUBLIQUES - L'entreprise Dube Equipement de Bureau Inc. s'est vue octroyer le contrat de fourniture de 300.000 feuilles pour photocopieur au montant de \$2.895.59. Le plus proche soumissionnaire était la Papeterie Faucher à \$3.005.13. Les cinq autres participants n'ont pu se qualifier soit par un prix plus élevé ou par des livraisons limitées.

EMPLOIS D'ÉTÉ - Comme c'est désormais une coutume à la ville de Lac-Mégantic, une nouvelle demande vient d'être adressée, dans le cadre du programme Défi '86 volet emploi d'été, afin de voir subventionner l'embauche de onze animateurs-moniteurs pour le baseball mineur, le tennis, la natation et le terrain de jeux. C'est également par l'entremise du même programme qu'on espère engager un secrétaire et un technicien en évaluation, tous deux pour une période de huit semaines.

Le Dépanneur

ALOYERMODIX?

C'est sans doute ce que dirait Astérix, mais pour nous, c'est LOGIRENTE. Logirente est un programme qui vise à aider les personnes de 60 ans et plus ayant un revenu modeste et pour qui le coût du logement représente une dépense trop élevée.

Dans le dépliant intitulé "Logirente", vous trouverez toutes les informations sur la façon de profiter au maximum de ce programme. Le dépliant est disponible à COMMUNICATION-QUÉBEC, dont les bureaux sont situés au 780 King Ouest. Si vous composez le 569-9311, on vous le mettra à la poste.

COMMENT ÇA VA?

C'est la question usuelle à laquelle on ne veut vraiment pas de réponse franche. Mais si votre "ça va" ne va pas et si vous voulez savoir pourquoi, consultez la publication "Programmes de services médicaux". Elle répond à une foule de questions touchant les programmes de santé au Québec... et puis voyez votre professionnel de

la santé. La publication peut être obtenue à COMMUNICATION-QUÉBEC, 780 King Ouest. Faites-en la demande par téléphone en composant le 569-9311 ou pour éviter les frais d'interurbain, faites le "0" et demandez le Zénith/COMMUNICATION-QUÉBEC.

... VOUS N'AVEZ PAS D'EXPÉRIENCE!"

Est-ce là la réponse que vous avez eu trop souvent lorsque vous postulez un emploi? Alors, inscrivez-vous au programme "Stage en milieu de travail" qui s'adresse aux jeunes bénéficiaires de l'aide sociale de moins de 30 ans.

Si vous êtes sans diplôme d'études collégiales professionnelles ou universitaires et si vous avez abandonné les études depuis au moins un an, adressez-vous à COMMUNICATION-QUÉBEC/JEUNESSE, 780 King Ouest, Sherbrooke, ou composez le 569-9311.

Vous demeurez à l'extérieur? - Alors faites le "0" et demandez Zénith/COMMUNICATION-QUÉBEC.

SAVEZ-VOUS QUE FAIRE...

... en cas d'accident d'automobile? Il faut:

- rester sur les lieux et dans la mesure du possible, aider les victimes;
- s'assurer que les policiers et les ambulanciers ont été prévenus;
- voir à ce que toute victime du choc grave NE SOIT PAS DÉPLACÉE;
- arrêter les hémorragies et
- favoriser la respiration en attendant l'arrivée des secours.

L'IMPÔT SANS MAUX

REVENUE-QUÉBEC expédiera sous peu un nouveau formulaire sans calcul à quelque 850.000 contribuables.

Si vous avez peu de renseignements fiscaux à transmettre à REVENUE-QUÉBEC, utilisez ce formulaire. En 8 lignes, vous aurez rempli votre déclaration de revenus 1985.

VERS DEMAIN

Les secteurs d'emplois sta-

bles les plus prometteurs dans les prochaines années sont l'électronique, les télécommunications, le transport et le matériel de transport, l'agro-alimentaire, les services sociaux, les produits métalliques et de fabrication mécanique.

Et voilà de quoi faire un bon choix! Pour en savoir plus long, adressez-vous au CENTRE TRAVAIL-QUÉBEC le plus près de chez vous.

ALLUMEZ VOS... LUMIÈRES!

C'est le mot d'ordre que lancent la plupart des associations de conduite sécuritaire de l'Amérique du Nord. Car conduire les phares allumés en tout temps peut réduire de 20% le taux des accidents et peut sauver une vie (et qui sait, ce sera peut-être la vôtre!)



Salon
Chez Louise
COIFFURES pour DAMES
COIFFES AVANT-GARDISTES
BRUNISSAGES PERMANENTS
MINI-VAGUES COLOURATION
SPECIALITES REFLET
HAIR-AGE MÉTHO

LOUISE TANGUAY
Maître Coiffeur

3304 Victoria

583-3396

CONSTRUCTION
JACQUES BOLDUC inc.
Route 204, ST-LUDGER

Spécialiste en tous genres de fondations: résidentielles, commerciales et industrielles ainsi que citernes à purain

- Polissage de planchers de ciment

Nous désirons vous assurer en tout temps votre entière satisfaction

tél. (819) 548-5106

9^e SPECTACLE de MODE
PRINTEMPS-ÉTÉ '86

"LA MODE en FLEURS"
MERCREDI, le 12 MARS
au CENTRE MGR BONIN à 20 heures

Billets en vente chez:
les MARCHANDS PARTICIPANTS
Les MEMBRES du C.P.A. LAMES ARGENTÉES
LES MEMBRES LIONS

Prix à 50\$ donnant droit à une réduction du même montant en achats faits chez les marchands participants sous certaines conditions

TOUS les PROFITS de ce spectacle seront versés au CLUB LIONS de Lac-Mégantic
PRIX de PRÉSENCE

Participant au défilé:

- BOUTIQUE LE KAROUSEL ENR.
- MERCERIE GUY CLOUTIER
- BOUTIQUE MIMI
- CHEZ MADELEINE
- G. DU BEAU INC.
- CHAUSSURES MICHEL LESSARD
- SALON GUY COIFFEURS
- UNIPRIX
- ODETTE FLEURISTE
- SPORT O'KEEFE
- CLUB LIONS

CONTINENTAL

JOUEZ À LA
"CAPSULE CHANCEUSE"
MERCREDI, le 5 MARS
Journée de la
"CAPSULE CHANCEUSE"
CHEZ
CONTINENTAL - LAC-MEGANTIC

ON VOUS ATTEND!
LAC-MÉGANTIC. 583-1142

on n'a pas qu'à VOUS!

As-tu 2 minutes...?



La campagne du Pain Partagé 1986

C'est dans une atmosphère d'optimisme et d'enthousiasme que se tenait les premières réunions du comité directeur de la 24ème Campagne du pain partagé, laquelle sera présidée cette année par Madame Henriette Poulin. Celle-ci compte plusieurs années au sein du conseil d'administration de Caritas-Sherbrooke, lequel d'ailleurs lui a confié la présidence de la Campagne 86. Madame Poulin participe depuis de nombreuses années à la Campagne du pain partagé; elle était même du groupe qui a organisé la première campagne de 1962. Elle sera appuyée dans sa fonction par les 14 membres

du comité général. Monsieur Michel Dutil agira à titre de trésorier à nouveau cette année et Madame Sylvie Martineau comme secrétaire.

Vendredi Saint, le 28 mars prochain de 10h00 à midi, on offrira plusieurs milliers de pains à tous les foyers de la région. Ceux-ci seront fabriqués par cinq ou six boulangeries de l'Estrie. Pour la deuxième année la contribution suggérée est de \$300 l'unité. Le montant demandé à chacun n'est pas élevé, mais on espère recueillir \$150,000 par cette campagne éclair qui se réalise en l'espace de quelques heures le Vendredi Saint.

Caritas-Sherbrooke attend beaucoup de cette campagne, puisqu'elle constitue sa principale source de revenus, de dire Madame Poulin, présidente. Mes collègues et moi-même du comité directeur, nous nous lançons avec enthousiasme dans l'organisation de cette campagne car nous croyons qu'il nous est possible d'en faire un grand succès. Caritas-Sherbrooke qui bénéficie de cette campagne est un organisme connu et apprécié des gens du milieu. Beaucoup de citoyens connaissent l'immense contribution sociale de Caritas qui a su gagner au cours de ses 29 années d'existence la con-



Mme Henriette Poulin, présidente de la Campagne du Pain Partagé 1986.

fiance de la population." Monsieur Michel Plante de Lac-Mégantic a accepté de nouveau cette année la responsabilité de président

pour la zone de Lac-Mégantic. Il doit bientôt tenir une rencontre de tous ses membres locaux pour assurer la mise en marche de cette campagne.

Des nouvelles du Père Christian Blouin

"A chacun d'entre vous, je vous d'abord souhaiter une très belle année 1986. Paix et Bonheur tout au long de la nouvelle année!"

Voici une lettre qu'il faisait parvenir à ses parents et amis, peu avant Noël, de la grande Ile Aupwell.

"J'aurai moi-même l'occasion de vivre la fête de Jésus de façon bien différente des années passées. Il n'y a pas de doute que je pourrai méditer à mon aise sur la venue de Jésus dans notre monde au contact de communautés chrétiennes que je ne connais pas encore mais qui ont un point en commun

avec moi, la foi en Jésus-Christ.

Le 10 décembre, je prendrai le bateau pour me rendre aux îles Siassi. La traversée se fait de nuit et une partie de la journée du lendemain dans un bateau qui n'a rien à voir avec celui de "La Croisière s'Amuse". Je passerai quelques jours avec le Père Ansgar (un Mariannhill allemand) à l'île Mandok, puis il viendra me reconduire avec son propre bateau à la grande île Aupwell. C'est là que je passerai les fêtes, demeurant à la mission principale et desservant aussi quelques chapelles sur la grande île.

En partageant le travail avec le P. Ansgar, la majorité des communautés chrétiennes des îles pourront voir une

célébration à Noël et aux Jour de l'An.

Ce sera bien différent des Noël de St-Léon de Val Racine et des Jour de l'An à St-Sébastien. Je pourrai vous raconter un peu sur la vie des îles et ce que j'y aurai vécu à mon retour ici à Lac, retour prévu pour la mi-janvier.

Je ne pourrai malheureusement répondre à aucune lettre d'ici ce temps. Ne vous en faites donc pas si vous n'avez aucune nouvelle d'ici la fin du mois de février.

Joyeux temps des Fêtes et Paix à chacun d'entre vous."

Christian Blouin, c.m.m.

Foi et Lumière

Pourquoi la souffrance? Pourquoi tous ses malheurs dans le monde?

Il est très difficile de répondre à cette question, car chacun peut élaborer une réponse différente à partir de son vécu et de sa foi. L'enfant qui nait pousse un cri qui es,

comme un cri de souffrance. Ce nouveau-né vient au monde. Il vient d'un monde où il était très confortable: sa mère veillait sur lui, le nourrissait, mais en venant au monde, il va connaître la faim, la soif, la peur de la noirceur, de la solitude, de

l'inconfort du sevrage, des chutes. Il devra affronter le monde extérieur, le froid, le chaud, s'adapter à ses frères, ses soeurs, ses camarades, ses compagnons de travail etc... Tout au long de sa vie, il aura des épreuves, des joies, des peines, des tristesses. Il devra envisager la maladie et la mort. Il n'y a pas de vie sans une certaine souffrance. Elle semble indispensable pour se développer et grandir. L'homme doit la supporter. Lorsqu'on souffre, on est parfois dans une sorte de nuit, de confusions, lorsque la souffrance disparaît, on s'efforce de l'oublier, jamais pour très longtemps, elle revient toujours. Il n'est pas facile d'aider quelqu'un qui souffre, même si l'on a déjà souffert soi-même. L'homme alors s'enferme souvent dans un isolement difficile à combler. Quelqu'un disait qu'il fait nuit dans le tunnel du désespoir. Si on écoute les patients se plaindre, se révolter, ce n'est pas le moment des grands discours et des bonnes paroles, mais celui de la compassion. (à suivre)

Prochaine rencontre de Foi et Lumière, samedi le 1er mars à 14 heures au sous-sol de l'église de Notre-Dame Fatima.

Le Voilier de l'Espérance

Jonathan le diplomate

"Trouverons-nous jamais un homme pareil! s'exclama le roi Alexandre. Il nous faut en faire dès maintenant un ami et un allié." (I Macc. 10, 16)

"Alors tous les amis de Judas Maccabée dirent à Jonathan: Depuis la mort de ton frère Judas, il n'y a plus d'homme comme lui pour marcher contre l'ennemi... Nous te choisissons à sa place comme chef pour mener notre combat" (I M 9, 29-30). (160 à 142)

La vocation nous tombe dessus parfois comme un héritage, comme un défi à relever, une succession à accepter. En effet, l'idée de LA RELÈVE est, en elle-même, un appel; la prise de conscience des besoins en est un aussi.

Jonathan prend donc la tête du peuple et de l'armée. Comme Judas, il sait bien que la victoire vient du ciel, car les nations hostiles déployaient des forces militaires autrement plus imposantes que les leurs. Maniant avec infiniment de succès les larmes de la diplomatie par des traités d'allégeance, Jonathan hâte la remontée du prestige d'Israël. Sa puissance influence et sa réputation rendent les rois jaloux. Leur attitude confirment-elle le proverbe: La crainte est le commencement de la sagesse? Ainsi: Alexandre Balas, Démétrius I, Démétrius II, Antiochus VI et de Rome même, lui arrivent des faveurs. Autant de relations avantageuses qui font avancer la cause du judaïsme et du nationalisme.

À qui offrirait les plus grands honneurs à Jonathan pour s'assurer l'appui de son peuple et surtout du ciel.

"Nous t'établissons grand prêtre de ta nation et te donnons le titre d'ami du roi..." (I M 10, 20) "D'ores et déjà; je décharge tous les Juifs des contributions et nous vous accorderons de nombreux allègements fiscaux..." (I M 10, 28) "... nous avons décidé de faire du bien à la nation des Juifs qui sont nos amis... nous leur confirmons la possession de la Judée et des trois nomes... (trois districts)" (I M 11, 34). Antiochus VI renouvelle à Jonathan les faveurs des précédents rois, lui envoie des présents et l'autorise à porter "la pourpre et l'agrafe d'or" (I M 11, 58).

L'autonomie reconquise et le pouvoir rétabli aux mains d'Israël, la rébellion et la lutte diplomatique ont atteint le deuxième but poursuivi: l'indépendance politique de la Judée. Jonathan avait accompli sa part de la mission confiée aux Maccabées. "Comment ce rusé compère se laissa-t-il prendre à la ruse de Tryphon? Capturé, il sera bientôt mis à mort" (I M 12, 39 à 13, 23). (Henri Cazelles).

Marcel Mongeau, o.m.i.

Carême de Partage Développement et Paix

Développement et Paix effectue sa levée de fonds annuelle, celle-ci servant à appuyer de multiples projets de développement à long terme au Tiers-Monde. Cette levée de fonds a lieu du 12 février au 30 mars 1986 dans le cadre du Carême de Partage 1986. Développement et Paix compte encore cette année sur la générosité de la population estrienne.

Ainsi, il est possible pour la population estrienne de faire leurs dons par l'entremise des Caisses Populaires où il y a des tirelires "Carême de Partage", à travers les activités paroissiales; celle-ci ayant l'appui de Développement et Paix Sherbrooke, ou enfin lors de la quête du cinquième (5ème) dimanche qui s'effectuera dans toutes les paroisses de l'Archidiocèse de Sherbrooke, le 16 mars prochain.

L'an passé la région de l'Estrie fut celle qui eut le plus haut pourcentage d'augmentation à ce qui a trait aux dons du public.

L'argent versé à Développement et Paix s'additionne de contributions gouvernementales, de sorte que chaque dollar qui est donné pour le Tiers-Monde, se voit doublé lorsqu'il parvient dans ces pays.

Hors donc, encore cette année Développement et Paix a confiance en la générosité de la population estrienne. Appuyons leurs projets avec Développement et Paix.

POUR VOTRE MARIAGE

PAPETERIE de MARIAGE

10% d'escompte

Demandez nos catalogues de Faire-part 1986

L'Écho de Frontenac
5040 boulevard des Vétérans
(aux heures de bureau ou sur rendez-vous)
Composez: 583-1630

BERTRAND MORIN
ENTREPRENEUR en CONSTRUCTION

SPÉCIALITÉ: pose de céramique
Constructions de tous genres
Rénovations - etc...

3718 Du Foyer LAC-MÉGANTIC
Tél. 583-1575

Histoire de St-Hubert de Audet

par GASTON GRENIER



M. ET MME ALFRED LEBLANC

Sur cette photo prise à l'époque de 1950 et qui perpétue le souvenir de M. et Mme Alfred Leblanc, nous fait aussi revoir un des couples les plus attachants qui jadis ont résidé à Audet. En plus d'avoir élevé une nombreuse famille et de figurer au rang des premiers défricheurs de la Municipalité de Audet, M. et Mme Alfred Leblanc, de regrettée mémoire, se sont intensément intéressés à la plupart des activités communautaires de leur époque, là aussi, ils ont parfaitement réussi à combler les espoirs de ceux qui leur ont toujours témoigné une confiance totale, en plus d'honorer fidèlement ce couple charmant de sentiments d'amitié et de gratitude aussi éloquents, que révélateurs.

Tous savent déjà que M. Alfred Leblanc fut maire de Audet, de 1913 à 1917. Ce vaillant mandataire, a toujours été calme et pondéré et il était doué d'une nature pacifique. Donc, les sautes d'humeur n'ont jamais été le point fort de ce négociateur né. Ses observations étaient courtoises et justes, ses réparties représentaient très souvent des modèles de concision, ou d'ingéniosité. Les répliques de M. le maire Alfred Leblanc, étaient toujours teintées de bonhomie et de compréhension. Même si parfois l'humour paysan et l'esprit très alerte de cet ancien colonisateur, apportaient des réponses imprévisibles, aussi hilarantes pour les unes, que déroutantes pour les opposants. Même les plus aguerris, ou les plus acharnés, parmi les adversaires périodiques de M. Alfred Leblanc, ont reconnu qu'il n'était pas facile de gagner une joute verbale contre ce concitoyen aussi doué, que bien entraîné et aussi efficace, que courtois, peu importe le contexte, ou les qualificatifs de ceux qui ont eu à se mesurer à cet artiste de la réplique instantanée et spirituelle, ou de la répartie savante et concluante.

Un jour, M. le maire Alfred Leblanc, est forcé de subir les assauts en règle d'un contribuable mécontent. Pendant de longues minutes les griefs imaginaires, ou réels, de son interlocuteur courroucé défilent avec régularité, le débit volumineux de ce brave citoyen, qui a décidé d'assiéger le maire, laisse supposer que ce dernier a trop longtemps patienté, ou qu'il est de nature impulsive, car ses foudres verbales dirigées sans retenue et même avec une vigueur moule, sont révélatrices d'une certaine animosité, sinon, d'un esprit critique très perspicace. Sans avoir interrompu son interlocuteur une seule fois, sans avoir manifesté le moindre signe d'impatience, devant les observations plus ou moins flatteuses de celui qui a résolu d'exposer ses doléances ou conclusions complètement, mais avec une élégance très discutable, M. Leblanc décide de répondre au constataire après avoir réalisé que le ballon de ce dernier était à plat.

(à suivre)

Votre chauffe-eau électrique est-il vraiment économique?

Le chauffage de l'eau se situe au deuxième rang des dépenses d'énergie d'un foyer, immédiatement après le chauffage de la maison. Avez-vous contracté des habitudes qui vous permettent de consommer l'eau chaude nécessaire à tous vos besoins, sans gaspillage?

La consommation d'eau chaude

Il n'est pas à conseiller de faire la lessive et le lavage de la vaisselle et de prendre en même temps votre bain ou votre douche. Le réservoir ne peut répondre efficacement à autant de besoins à la fois. Hydro-Québec vous conseille d'étaler votre consommation sur quelques heures, afin de ne pas épuiser votre réservoir d'eau chaude.

N'oubliez pas non plus que votre machine à laver consomme beaucoup d'eau

chaude. Elle possède des cycles recommandés pour chaque type de lessive qui permettent de grandes économies d'énergie. Il n'est pas interdit d'utiliser l'eau froide de temps en temps. L'usage des cycles "court" du lave-vaisselle est aussi approprié. Il permet d'économiser quelques litres d'eau chaude par lavage. Il est également conseillé d'accumuler une charge complète avant de mettre l'appareil en marche.

L'installation

L'installation d'un chauffe-eau doit être effectuée par un spécialiste qui respecte les codes en vigueur. Il est préférable de l'installer près des points où la consommation est la plus forte, afin de réduire le parcours des conduits d'eau chaude. Il ne faut surtout pas le placer en un endroit peu ou

mal chauffé. Il est en outre recommandé d'en isoler les canalisations en posant des gaines ou du ruban

Le robinet gaspille

Assurez-vous toujours de bien fermer les robinets. Une goutte d'eau par seconde qui s'échappe représente une perte d'eau chaude d'environ 795 litres ou de 175 gallons par mois. Si le robinet n'est pas étanche, posez des rondelles de caoutchouc neuves pour économiser autant d'eau chaude

Évitez les brûlures

En vue de réduire les risques de brûlures, l'ACNOR a modifié ses normes pour le réglage des thermostats des chauffe-eau. Néanmoins, Hydro-Québec vous incite à la prudence. Par exemple, avant de prendre un bain ou une douche, assurez-vous que l'eau n'est pas trop chaude

L'acquisition d'un chauffe-eau électrique

Avant d'acheter un chauffe-eau électrique, déterminez vos besoins d'eau chaude. Le chauffe-eau Cascade 40 ou son équivalent suffit au ménage de quatre personnes qui n'utilisent pas d'appareils à forte consommation d'eau.

LES ENFANTS MAL AIMÉS
ON EN RETROUVE DANS VOTRE QUARTIER! ET CHEZ VOUS...
Réagissons
Québec

L'ÉPARGNE-RETRAITE et vos impôts

Le retrait d'un REÉR

• Quand les sommes accumulées dans un REÉR peuvent-elles être retirées?

Ces sommes peuvent être retirées en tout temps. Toutefois, les sommes reçues d'un REÉR sont toujours imposables et il faut respecter les termes du contrat avec l'institution financière à l'égard, notamment de l'échéance des dépôts non rachetables.

• Quelles occasions peuvent se présenter pour qu'un contribuable retire des sommes accumulées dans son REÉR? Que ce soit pour prendre une année sabbatique ou une retraite avant 72 ans ou encore dans le cas d'une situation financière difficile, toutes les occasions sont bonnes pour avoir besoin de retirer certaines sommes accumulées dans un REÉR. À titre d'exemple, un contribuable qui a un REÉR de 5 000 \$ peut répartir cette somme entre deux REÉR de 2 500 \$ chacun et en retirer un à l'âge de 56 ans et l'autre à l'âge de 58 ans. Il pourrait également le retirer globalement dans une année donnée ou le répartir sur le nombre d'années de son choix jusqu'à la fin de l'année où il atteindra 71 ans.

• Quelles sont les possibilités autres que les retraits successifs ou uniques?

Habituellement, les contribuables retirent leur REÉR sous forme de rente. Généralement, ils doivent attendre d'être âgés d'au moins 60 ans pour convertir en rente les fonds de leur REÉR. De toute façon, cette conversion doit être effectuée avant le 31 décembre de l'année où un contribuable atteint l'âge de 71 ans.

• Quelles sont les rentes offertes aux détenteurs d'un REÉR? Un choix de trois rentes est offert

• la rente viagère (indexée ou non, avec ou sans période de garantie)

• la rente fixe (jusqu'à l'âge de 90 ans, indexée ou non)

• la rente d'un fonds enregistré de revenus de retraite (FERR) jusqu'à l'âge de 90 ans, augmentation du montant à chaque année en plus d'une indexation au choix du contribuable

Chacun des trois genres de rentes comporte divers avantages et inconvénients et le rentier fera son choix en fonction de ses besoins et objectifs

• Est-il possible de profiter de plus d'une sorte de rentes? Oui, il est possible de fractionner son REÉR et d'acquiescer ou plusieurs rentes viagères et/ou fixes et/ou un FERR

• Quand l'âge de la retraite approche (entre 60 ans et la fin de l'année où on atteint 71 ans), ou peut-on se faire conseiller sur l'ensemble des possibilités de transformation d'un REÉR à la retraite?

À cet âge ou avant, tout contribuable peut prendre conseil auprès de sa caisse Desjardins qui le guidera dans le choix du type de rente qui lui convient le mieux

La caisse populaire Desjardins

Note hebdomadaire présentée en collaboration avec votre journal

LA DATE LIMITE POUR CONTRIBUER AU REÉR APPROCHE!

VOS IDÉES...

REÉR
DESJARDINS

...NOS RESSOURCES

PARLEZ-NOUS DU REÉR QUE VOUS AVEZ EN TÊTE!

Vous avez idée d'un REÉR

qui soit un placement sûr, profitable avec un rendement avantageux.

Vous avez idée d'un REÉR

qui vous aide à réduire vos impôts.

Vous avez idée d'un REÉR

qui vous aide à planifier votre sécurité financière à la retraite

Nos conseillers et toutes nos ressources

sont à votre disposition pour vous aider à gérer vos épargnes REÉR. À taux fixe ou taux variable, nos formules d'épargne retraite sont

adaptées à vos projets, à vos idées. Et grâce à notre formule de versements échelonnés et nos prêts, vous pouvez profiter de cette déduction fiscale

À votre caisse Desjardins, on a le REÉR que vous avez en tête!

Venez nous en parler!



Desjardins
Une ressource naturelle.

Au 6ième gala des mercuriades

La Beauce râfle trois mercures

Lors du fastueux gala des mercuriades, le sixième du genre organisé par la Chambre de Commerce du Québec, la Beauce s'est une fois de plus illustrée en remportant trois mercures, notamment au profit de deux entreprises méganticoises, aussi en compétition, le 15 février dernier à Montréal.

André Campeau

Ainsi, la firme Bestar s'est fait chipper le mercure de la FABRICATION, qu'elle convoitait cette année, par le groupe Canam Manac Inc. de St-Gédéon de Beauce. Même scénario pour la jeune compagnie Bio Bois qui l'organise le mercure de la NOUVELLE ENTREPRISE, mais la dynamique entreprise GARAGA INC. de St-Georges, sous la jeune présidence de M. Michel Gendreau, 29 ans, fut retenue, finalement, par les membres du jury provincial.

Et comme le dicton "jamais deux sans trois" est ici de rigueur, l'entreprise Cartem Inc. de Ste-Marie de Beauce a remporté le mercure de l'Investissement alors que l'entreprise Cookshire de Cookshire avait visiblement bien des chances d'être lauréat.

Globalement donc, l'Estrie a fait bonne figure par le nombre de finalistes qu'elle a présenté bien

qu'elle n'ait pu s'en sortir cette année avec un seul mercure. On se rappellera que l'an dernier, le groupe Cascades de Kingsey-Falls avait été couronné du titre et du mercure de l'ENTREPRISE DE L'ANNÉE.

PROFILS

Société établie en 1960, le Groupe Canam-Manac Inc. par le biais de sa division Manac, est le plus important fabricant de poutrelles d'acier au Canada. Sous la présidence de M. Paul-André Quirion, la division exploite aussi trois autres usines à Boucherville, Toronto et Washington, au Missouri.

Afin d'atteindre la niche enviable qu'elle s'est taillée dans ce domaine au Canada et outre frontière, la compagnie n'a pas craint d'investir en recherche et développement. Elle fait de sa capacité de production, de la qualité de ses produits, du service à la clientèle et de la qualité de sa main d'oeuvre, une préoccupation constante.

Le mercure de la Fabrication lui fut donc décerné

pour l'ensemble de ses réussites sur le marché nord-américain, suite à la mise au point de technologies uniques, résultant d'importants investissements.

Dans la catégorie Nouvelle Entreprise, la compagnie GARAGA INC., créée en 1983, fabrique des portes sectionnelles, en aluminium ou en acier, isolées de mousse polyuréthane injectée, les faisant légères, robustes et durables. L'entreprise produit aussi des isolants de toiture et de chambres frigorifiques.

Depuis la prise en charge du nouveau propriétaire, M. Michel Gendreau, l'entreprise a vu son chiffre d'affaires s'accroître de façon prononcée et les sommes investies en recherche et développement ont permis d'améliorer le procédé de fabrication des portes en comprimant les coûts de production.

C'est donc par des produits de haute qualité à prix compétitifs, l'automatisation croissante des procédés de fabrication, le dynamisme de son équipe de direction et



Sur la photo, les représentants de la compagnie CANAM-MANAC INC. lauréat du mercure de la Fabrication. Dans l'ordre habituel, M. John Bond (dir. des opérations), M. Yvan Landry (directeur du personnel), M. Richard Moisan (contrôleur), M. Guy Talbot (président), M. Paul-André Quirion (président des Aciers Canam), M. Denis Gagné (vice-président), M. Marcel Dutil (président du Groupe Canam-Manac Inc.), M. Roger Nadeau (vice-prés. aux achats) et M. Michel Serreau (vice-prés. aux finances). (Photo L'Écho)

leur saine gestion financière qui ont fait de GARAGA INC. le lauréat "Nouvelle Entreprise" en 1986.

Et finalement, en activité depuis 1977, Cartem Inc. est une entreprise de fabrication de boîtes pliantes de carton près de trois millions produites chaque semaine destinées principalement aux clients du secteur d'activité "aliments et boissons".

Sous la présidence de M. François Vachon, de Sainte-Marie de Beauce, Cartem Inc. a vu son volume d'affaires s'accroître sensiblement et sa part de marché progresser, notamment par d'importants investissements sur le plan technologique et au contrôle rigoureux des coûts.

La participation active des employés est l'un des facteurs clés du succès de CARTEM INC. lauréat du mercure de l'Investissement.

Treize autres mercures ont été décernés dans différents domaines alors que la Banque Nationale, après les déboires puis succès qu'elle a connus depuis sa fusion, s'est vue couronner "Entreprise de l'Année" en 1986, par la Chambre de Commerce du Québec, lors du même gala.



Le lauréat du mercure de l'Investissement, l'entreprise CARTEM INC. et son président, M. François Vachon, qui reçoit son prix de mains de M. Ghislain Haway, associé directeur à la firme d'experts Charette, Fortier, Haway Touche Ross. (Photo L'Écho)



Catégorie Nouvelle Entreprise, la compagnie GARAGA INC.. Sur la photo, nous reconnaissons, M. Jean-François Morin, M. Paul Beaulieu (vice-prés.), M. Michel Gendreau (président), M. André Vallerand (ministre délégué à la petite entreprise) et M. Paul-André Pomerleau (du premier groupe Sodec). (Photo L'Écho)

CHRONIQUE COLOMBIENNE



Rémi Gosselin (à gauche) est l'heureux gagnant de \$1,000 suite au tirage de février, chez les Chevaliers de Colomb; à droite, Fernand Bellefleur qui remet le chèque.

Voici la liste des gagnants du tirage du mois de février 1986: 1- Lucien Théberge, \$25.00; 2- Raymond Vallée, \$25.00; 3- Robert Bertrand, \$50.00; 4- Charles Drapeau, \$100.00; 5- Rémi Gosselin, \$1,000.00. Il reste encore un tirage à faire pour terminer cette série.

Les billets sont maintenant disponibles, pour la prochaine série de 12 tirages de avril 1986 à mars 1987. Contactez votre vendeur de l'an passé ou appelez à la salle

des Chevaliers de Colomb: 583-0226 ou encore chez le Grand Chevalier, Jean-Yves Sévigny, 583-2230 pour réserver vos billets.

Suite à l'initiation du 16 février il y aura soirée des impressions le 4 mars à 7h30 à la salle des Chevaliers de Colomb, boulevard des Vétérans à Lac-Mégantic.

Candidats et parrains faites vous un devoir d'y assister. Merci.

Le publiciste

ROY AUTO LAC-DROLET

PIECES D'AUTOS USAGEES DE TOUTES SORTES

MOTEURS TRANSMISSIONS DIFFERENTIELS	ALTERNATEURS DEMARTEURS RADIATEURS	BATTERIES ROUES PNEUS PARE BRISE
---	--	--

1-819-549-2996

G. ROY, propriétaire Livraison gratuite

Les Isolations Grenier enr.

913, rue Colette, ST-LUDGER

Polyuréthane
Laine minérale soufflée

Recommandons les produits RED TOP

Frais virés acceptés
(819) 548-5397

ESTIMATION GRATUITE

CONSTRUCTIONS PATRICK BOUCHER enr. ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Pour tous GENRES DE FONDATIONS:

résidentielle, commerciale
ou industrielle
CONFIEZ VOS TRAVAUX
À UN EXPERT

qui effectuera vos travaux
à des PRIX COMPÉTITIFS
pour une QUALITÉ
SUPÉRIEURE

TRANSPORT de TERRE - GRAVIER - PIERRES et SABLE

NOUVEAU CETTE ANNÉE:
ENTREPRENEUR en
EXCAVATION
de TOUT GENRE

- Travaux agricoles octroyés
- Champs d'épuration
- Fosses septiques

PRIX COMPÉTITIFS

Constructions Patrick Boucher Enr.

Audet - tél.: 819-583-0150

Estimation gratuite sans frais de transport
dans un rayon de 50 milles

Bélanger Hébert

COMPTABLES AGRÉÉS

VOUS PRÉSENTE

COMPRENDRE L'IMPÔT



par François Dupuis
Service de fiscalité
Bélanger Hébert

L'incorporation est-elle la solution?

Si vous possédez une entreprise florissante la possibilité d'exercer cette entreprise par l'entremise d'une corporation a sûrement déjà suscité votre intérêt. Souvent citée pour ses avantages fiscaux, l'incorporation n'est toutefois pas toujours la meilleure des solutions. Il ne faut pas croire que c'est un produit qui s'ajuste à toutes les tailles.

Avant de prendre une telle décision, il s'agit dans chaque cas d'être conscient des avantages et des inconvénients et déterminer si les premiers l'emportent sur les seconds.

AVANTAGES

1) Financement: Les prêteurs manifestent normalement plus de confiance envers une compagnie à cause du caractère de permanence qui s'y rattache. En principe, les actionnaires ne mettent en jeu que leur mise de fonds. Ce n'est qu'un principe légal puisque dans les faits, lorsqu'une compagnie veut emprunter, ou demande aux actionnaires de garantir les remboursements.

2) Stabilisation des revenus de l'individu: Comme le taux d'imposition d'une corporation est fixe, on peut facilement stabiliser le revenu d'un actionnaire en utilisant une combinaison

salaires-dividendes adéquate. L'effet négatif des taux d'imposition progressif est évité en partie.

3) Taux d'imposition: Les revenus d'une compagnie, qui exploite une entreprise autre qu'une entreprise de placement ou une entreprise de prestation de services personnels sont imposés à un taux d'imposition de 18% sur les premiers 200,000\$ de revenus imposables. Si la corporation exerce des activités de fabrication et transformation, le taux est de 13%. Il faut cependant ajouter à ce taux l'impôt de 12.5% sur la distribution des dividendes. L'incorporation ne permet pas toujours une réduction du fardeau fiscal mais assure dans bien des cas des reports d'impôt important si l'actionnaire n'a pas besoin immédiatement de tous les revenus générés par la compagnie.

4) Souplesse lors d'un décès: Le transfert des actions se fait de façon indépendante des avoirs de la compagnie, c'est généralement plus facile de partager des actions que des actifs. L'actionnaire décède, la corporation continue.

5) Gel successoral: Par l'incorporation, on peut fixer la valeur d'une entreprise à une date donnée de manière à ce que l'augmentation future de valeur de l'entreprise bénéficie en tout ou en partie à d'autres membres de la famille.

INCONVÉNIENTS

1) Frais d'incorporation: Des frais légaux et de comptabilité doivent être encourus lors de l'incorporation.

2) Frais professionnels: Chaque année, par la suite, certains frais professionnels sont inévitables, puisque la compagnie doit produire ses propres déclarations d'impôt et ses propres états financiers.

3) Rapports périodiques: Certains rapports périodiques exigés à la compagnie

occasionnent des charges administratives plus importantes.

4) Possibilité de double imposition: Lors de l'incorporation, on a généralement roulement des actifs de l'entreprise dans la compagnie en contrepartie d'actions. Ce roulement peut générer une double imposition par suite d'une disposition des actions et des actifs.

5) Exonération du gain en capital: L'exonération de 250,000\$ de gain en capital imposable prévue dans le dernier budget fédéral s'applique au particulier seulement, la corporation ne peut en bénéficier. Les actifs transférés à une corporation ne seront pas admissibles; par contre, les actions reçues en contrepartie sont admissibles à l'exemption.

6) Liquidation d'une corporation: Bien qu'il soit facile de transférer sans impact fiscal des biens à une corporation, il est beaucoup plus difficile de les retirer. La liquidation des biens détenus par une corporation entraîne généralement une disposition de ceux-ci à la juste valeur marchande, ce qui occasionne un impôt

pour la corporation et le contribuable.

7) Taxe sur le capital: Cette taxe payable au gouvernement du Québec est fonction des sommes investies dans la corporation. Le montant annuel de taxe sur le capital est de 9.20 de 1% du capital versé. Généralement, le capital versé comprend le montant du capital-actions, des bénéfices non répartis, des emprunts garantis, des dettes existantes depuis plus de six mois et des prêts consentis à la corporation par un actionnaire ou toute autre corporation.

8) Avantages reliés à l'impôt des particuliers: L'incorporation peut faire perdre certaines déductions ou allègements fiscaux accordés aux particuliers dans le calcul d'impôt.

CONCLUSION

Il faut savoir évaluer la situation, les besoins et surtout le but d'une telle démarche. D'un point de vue fiscal, le taux d'imposition de l'individu, la nature et l'importance du revenu généré par l'entreprise deviennent souvent des critères décisifs.

Chronique du Centre de Jour Jeanne-Mance

En effet les Centres de Jour de la Maison Paternelle (Foyer Castel des Aieux et Jeanne-Mance Inc.) ont invité les enfants de la maternelle de Lambton ainsi que ceux de la garderie Coco-Soleil afin de fêter la St-Valentin avec les personnes du Troisième Âge.



On peut voir sur la photo les bouts de chou en train de chanter avec leurs monitrices: Maryse Richard, Diane Lacroix ainsi que Michel Lanneville qui lui fait partie du projet Katimavik.



Sur la deuxième photo on voit notre Valentine et notre Valentin. Mlle Jeanne Michaud et M. Gérard Lemelin qui ont reçu les honneurs de la journée de la main de nos deux petits cupidons soit: Robin Lemieux et Geneviève Poirier.

Les résidents de la Maison Paternelle et les membres des Centres de Jour ont été ravis de leur rencontre avec les enfants.

Merci à la maternelle de Lambton et à la garderie de Lac-Mégantic pour la joie apportée.

à votre SANTÉ



avec le Dr Serge Mongeau

L'énergie et la santé

Dans notre civilisation moderne, l'emploi d'énergie a été que l'homme puisse profiter de tous les aspects de notre vie: du chauffage au transport en passant par la fabrication d'une gamme continue d'objets. La civilisation moderne est fondée sur l'utilisation massive de l'énergie; mais de plus en plus, on se rend compte que cette utilisation n'apporte pas tous les bienfaits qu'on serait en mesure d'en attendre. Loin de là. Les gens sont-ils plus heureux parce qu'ils possèdent deux autos, parce qu'ils habitent leur petite maison individuelle qu'ils surchauffent, parce qu'ils mangent des mets surgelés? Les gens vivent-ils plus longtemps, parce qu'ils mangent plus qu'à leur faim, qu'ils n'ont plus à marcher au grand froid, qu'ils ne s'épuisent plus à la tâche?

La question de l'énergie est centrale dans nos vies. Elle se pose à deux niveaux: dans le degré d'utilisation d'énergie que nous faisons et dans le type de moyens que nous utilisons pour la produire.

À l'heure actuelle, nous, en Amérique du Nord, sommes les plus grands « énergivores » du monde. Nous possédons le plus d'autos et d'appareils électro-ménagers par famille; nous avons automatisé une foule de tâches, nous consommons le plus de produits alimentaires usines, nous utilisons de plus en plus le « jetable après usage ». Mais en même temps nous avons les taux de chômage les plus élevés des pays industrialisés, une inflation galopante, des problèmes de déchets de plus en plus nombreux qui mènent à une destruction rapide de la nature, une espérance de vie qui ne s'améliore plus depuis longtemps et des problèmes de santé de plus en plus nombreux. Cette situation s'est installée peu à peu, sans que nous ayons vraiment rien à dire.

Nous employons trop d'énergie par rapport à nos vrais besoins, mais il y a pire encore, puisque la production de cette énergie ne se fait pas impunément, sans conséquences pour notre santé. Le pétrole et le charbon provoquent de la pollution atmosphérique, l'énergie hydro-électrique requiert le harnachement des rivières et l'inondation de vastes territoires, donc une perturbation de l'équilibre écologique de la région; quant à l'énergie nucléaire, les accidents qui surviennent périodiquement nous montrent qu'on ne peut faire une confiance aveugle à ces techniciens qui nous assurent qu'il n'y a aucun danger au développement du nucléaire. Il reste les énergies douces, l'éolienne et la solaire en particulier, mais on ne les exploite pas assez encore pour en faire une utilisation massive. Pour l'instant donc, et pour plusieurs années encore, il faudra compter sur des sources d'énergie qui ont chacune leurs inconvénients.

La question de l'énergie devrait nous intéresser tous, au plus haut point, les décisions qui se prennent au sujet de l'énergie ont le type de société dans lequel nous aurons à vivre demain et surtout que nous léguerons à nos enfants. Aussi faut-il que la question de l'énergie soit débattue publiquement, que les citoyens soient informés de toutes les facettes du problème et qu'ils puissent dire ce qu'ils en pensent. La question de l'énergie ne relève pas uniquement des techniciens et des politiciens, elle nous concerne tous.

Le Dr Serge Mongeau est l'auteur de nombreux livres sur la santé. Dans LA SIMPLICITÉ VOLONTAIRE, il développe ce thème de l'énergie et de l'environnement. On peut se procurer ce livre de 146 pages en envoyant un cheque ou mandat au montant de 8.95 \$ à Ressources-santé Québec, 5285 Aurore, Saint-Hubert, J3Y 2E8.

Je voudrais recevoir LA SIMPLICITÉ VOLONTAIRE

Ci-inclus, je vous envoie 8.95 \$

Nom

Adresse

Ville et code postal

SALON GUY

COIFFURE POUR DAMES

SALON de BRONZAGE

RAYONS UVA

5562 Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-1167



BIEN NE VAUT
LES PETITES
ANNONCES DE



COMPOSEZ
583-1630

La garderie, c'est pour nous autres et pour nos parents

La garderie est un milieu privilégié pour l'enfant, ce n'est pas seulement un endroit où il peut apprendre par le jeu et les autres enfants, mais c'est bien plus que ça. On y retrouve toute une habitude de vie où l'enfant découvre une alimentation saine, l'importance de se brosser les dents après chaque repas et l'habitude de se laver la bouche et les mains lui-même. Il apprendra petit à petit à

s'habiller seul, à ramasser son pot de peinture qu'il a renversé, à demander poliment ce qu'il veut, à être content de rendre service, etc... Il a faim d'apprendre, il est curieux de nature et il a besoin de se sentir impliqué socialement. Vivre à la garderie, c'est aussi être capable d'exprimer ses émotions, ses sentiments, ce qui nous fait rire, nous fait pleurer, nous fâche ou nous surprend, nous donne l'envie de se prendre

et de se serrer bien fort. "Les amis, je les aime beaucoup, j'aime ça jouer avec eux, faire des blagues, les agacer, mais il y a des fois où j'ai envie d'être seul". Les enfants à travers le groupe ressentent ce besoin à un moment ou l'autre de la journée. Comme les adultes, ils ont envie d'avoir des moments de paix, de tranquillité où ils peuvent se retirer et s'occuper doucement à un jeu de leur choix.

La garderie est un milieu de vie qui tient compte des besoins de l'enfant dans son apprentissage de la liberté. C'est aussi pour les parents un endroit sûr, où ils peuvent laisser leurs enfants en toute quiétude.

Alors, venez découvrir vous-même tous les autres aspects de la garderie Cocco-Soleil. Prenez un rendez-vous au numéro de téléphone suivant: Garderie Cocco-Soleil, 583-3000.



J'ai du plaisir à imiter les grandes personnes. Je ne suis pas toujours très habile, mais en attendant je m'amuse à apprendre! Me brosser les dents, par exemple, je trouve ma brosse un peu grosse pour ma petite bouche! (Photo Diane Lacroix)



La garderie, c'est pour nous autres... et pour nos parents, et pour les éducateurs! Tous y trouvent la joie de vivre. (Photo Diane Lacroix)

Chambre de Commerce à Cookshire

(C.B.) - Diverses personnes de la région de Cookshire ont établi, au cours des dernières semaines, leur propre Chambre de Commerce locale.

À la présidence, nous y retrouvons M. Gérard Ruel, à la vice-présidence M. Jacques Théberge et au poste de secrétaire-trésorier, M. Yvon Turcotte.

Les directeurs sont: MM. Félix Gagnon, René Beau-

doin, Richard Grondin, Camille Couture, Jean-Guy Prévost, René Dionne, Gérard Richard et Jean-Paul Dodier.

Nicole Bouchard s'occupe des fonctions reliées au secrétariat. On peut compter aujourd'hui pas moins de 32 membres et la période de recrutement bat son plein!

Pour plus d'informations, contactez le 875-3125.

R. BRETON ALUMINIUM

SPÉCIALISTE en REVÊTEMENT EXTÉRIEUR
- des murs, fenêtres, corniches
- facia en aluminium, vinyl, acier

Préparez maintenant la rénovation extérieure de votre maison pour le printemps
- ESTIMATION -

R. BRETON ALUMINIUM
Réal Breton, prop.
Stornoway Tél.: (819) 652-2956

Ce qu'il faut savoir avant d'acheter sa publicité

- II. FAUT SAVOIR déterminer son budget en fonction des objectifs visés
- II. FAUT SAVOIR fixer des objectifs précis et réalistes
- II. FAUT SAVOIR miser sur la qualité de l'annonce autant que la répétition
- II. FAUT SAVOIR que l'argent dépensé en publicité est un INVESTISSEMENT
- II. FAUT SAVOIR choisir les bons médias publicitaires
- II. FAUT SAVOIR que l'ABC (Audit Bureau of Circulation) est le seul organisme de vérification de tirage de journaux vendus, reconnus en Amérique par les agences de publicité et par les grandes chaînes de magasins multinationales.
- II. FAUT SAVOIR que parmi les HEBDOS RÉGIONAUX vendus au Québec avec des chiffres vérifiés par l'ABC, L'ÉCHO DE FRONTENAC figure en position très avantageuse.
- II. FAUT SAVOIR que les spécialistes en publicité de L'ÉCHO DE FRONTENAC sont à votre disposition pour vous aider à réaliser vos objectifs publicitaires. Chacun d'entre eux peut fournir la description des caractéristiques socio-démographiques de Lac-Mégantic et la région
- II. FAUT SAVOIR que les gens achètent L'ÉCHO DE FRONTENAC parce qu'ils veulent le LIRE

Demander à l'un d'entre nous d'aller vous rencontrer. Nous savons comment faire pour augmenter vos ventes

L'ÉCHO de FRONTENAC 5040, BOUL. DES VÉTÉRANS, LAC-MÉGANTIC

MARCHANDS, N'OUBLIEZ PAS UNE PUBLICITÉ DANS



est un INVESTISSEMENT

qui rapporte des \$\$\$ profits

Nous pénétrons **75.8%** du marché régional

(90,3% ville de LAC-MÉGANTIC)

6,400 foyers rejoints chaque semaine

"LES GENS ACHÈTENT L'ÉCHO PARCE QU'ILS VEULENT LE LIRE"

Pour un meilleur rendement de votre publicité

CONTACTEZ-NOUS

819-583-1630

Nous vendons votre produit vous récoltez les profits...

Ça c'est de l'EFFICACITÉ



LE MOUVEMENT DESJARDINS ACQUIERT LES ACTIVITÉS DE BRINK'S AU QUÉBEC

Le Mouvement Desjardins est fier d'annoncer à la population québécoise ainsi qu'à tous ses membres, l'achat des opérations et des actifs de Brink's au Québec, l'une des plus importantes compagnies de transport de valeurs.

En effet, Sécurité Desjardins Ltée, une corporation du Mouvement Desjardins, se porte acquéreur de toutes les activités de Brink's au Québec et sera dorénavant connue sous le nom de **SECUR Inc.** Par ailleurs, des institutions financières seront invitées à participer à la propriété de **SECUR Inc.**

Cette acquisition est la preuve de la vitalité et du dynamisme toujours croissants du Mouvement Desjardins.

En se portant acquéreur des opérations et des actifs de Brink's au Québec, le Mouvement Desjardins pourra desservir, toujours aussi efficacement et en toute sécurité, un plus grand nombre d'organisations bancaires, financières, commerciales et gouvernementales et ainsi étendre et perfectionner son réseau d'échange et de solidarité à travers tout le Québec.

Bref, en acquérant les opérations et les actifs de Brink's au Québec, le Mouvement Desjardins concrétise encore une fois la philosophie de son fondateur, celle de prendre en main la conduite de nos affaires pour le développement de notre collectivité.



Desjardins
Une ressource naturelle.

INFORMATIONS FISCALES

par H-R BLOCK
ANNONCES DANS L'INTERÊT DU PUBLIC

FRAIS MÉDICAUX

Q. Mon médecin me suggère de faire de l'exercice afin d'avoir une meilleure condition physique et ainsi aider à prévenir une éventuelle maladie cardiaque. Puis-je déduire les frais que j'ai payés à mon centre de conditionnement physique comme frais médicaux?

R. Non. Même si vous avez adhéré à ce centre par suite d'une recommandation de votre médecin, les frais encourus à ce centre ne sont pas déductibles parce qu'ils n'ont pas pour effet le traitement d'une maladie particulière.

Q. En 1985, mon médecin m'a prescrit certains médicaments qui ont causé la perte substantielle de mes cheveux et j'ai été obligé de m'acheter une perruque. Est-ce que le coût de ma perruque est déductible?

R. Oui. Le coût d'une perruque faite sur mesure pour les particuliers qui ont subi une perte anormale de cheveux en raison d'une maladie, d'un traitement médical ou d'un accident est déductible comme frais médicaux.

Q. En 1985, j'ai de nombreux reçus pour des frais médicaux. Lorsque j'ai complété mes déclarations d'impôt de 1985, j'ai découvert que mon revenu net était trop élevé pour réclamer mes frais médicaux. Que puis-je faire?

R. Si vous êtes incapable d'obtenir une déduction pour frais médicaux en 1985 parce que ceux-ci n'excèdent pas 3% de votre revenu net, vous devriez garder vos reçus de 1985 et vous pourrez possiblement les utiliser en 1986. Vous pouvez choisir n'importe quelle période de 12 mois se terminant dans l'année fiscale.

Q. En 1985, j'ai payé 2005 de primes à un régime d'assurance-maladie provincial et 1005 de primes à un régime privé de services de santé. Puis-je déduire ces primes versées sur mes déclarations d'impôt de 1985?

R. Oui et non. Les primes versées à un régime privé de services de santé sont déductibles tandis que celles versées à un régime d'assurance-maladie gouvernemental ne sont pas déductibles.

Au conseil de la municipalité de Notre-Dame des Bois

À la session régulière du conseil municipal de Notre-Dame des Bois, tenue le 3 février 1986 à l'heure et lieu ordinaires des sessions, les conseillers présents sont: Gilbert Lambert, Gaston Breault, Richard Goyette, Normand Gaudreau, Yvan Goyette, Michel Martin, formant quorum sous la présidence de M. le maire Jean-Denis Turgeon. Édith C. Jacques, secrétaire est aussi présente.

Ordre du jour

Proposé par Gilbert Lambert, appuyé par Richard Goyette et résolu unanimentement.

Que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

Procès-verbaux

Proposé par Gilbert Lambert, appuyé par Gaston Breault et résolu unanimentement: Que les procès-verbaux de janvier soient adoptés et signés tels que présentés.

Nouveau rôle pour 1987

Proposé par Gilbert Lambert, appuyé par Yvan Goyette et résolu unanimentement: Qu'une demande soit faite auprès de l'évaluateur pour que le conseil municipal puisse prendre connaissance du rôle qui sera déposé le 15 septembre 1986 quelques temps avant cette date officielle.

Signature de l'entente pour le projet "Développement de l'Emploi"

Proposé par Gaston Breault, appuyé par Michel Martin et résolu unanimentement: Que la résolution portant le numéro 221-85 soit amendée et se lise comme suit:

Que le conseil mandate Édith C. Jacques, secrétaire municipale et Normand Gaudreau, conseiller, pour signer tous les documents reliés au projet présenté dans le cadre de "Planification et Développement de l'Emploi".

Que ces mêmes personnes soient autorisées à effectuer les opérations bancaires requises, et ce pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame des Bois.

Comptes du mois

Proposé par Normand Gaudreau, appuyé par Gaston Breault et résolu unanimentement: Que les comptes présentés soient payés avec les budgets des postes respectifs.

Comité Intermunicipal (participation pour sollicitations)

Proposé par Gaston Breault, appuyé par Normand Gaudreau et résolu sur division: Que la municipalité de Notre-Dame des Bois accepte avec les six autres municipalités faisant partie du Comité Intermunicipal du Mont Mégantic de recueillir en sollicitant la population et

les institutions régionales les sommes nécessaires à la réalisation du projet de centre d'accueil du public à l'observatoire astronomique pour un montant de \$31,500 confirmant la participation du milieu.

Cotisation à Tourismontmégantic, et frais du minibus

Proposé par Gilbert Lambert, appuyé par Michel Martin et résolu unanimentement: Que la cotisation de \$460.00 soit payée à Tourismontmégantic pour l'année 1986 et \$25. soient versés à l'Intermunicipal pour la part de frais de la visite guidée en rapport avec l'étude de faisabilité.

Nomination du garde-feu

Proposé par Gilbert Lambert, appuyé par Normand Gaudreau et résolu unanimentement: Que Monsieur Lionel Langlois soit de nouveau nommé garde-feu pour l'année 1986.

Règlement no 171-86

Proposé par Richard Goyette, appuyé par Michel Martin et résolu unanimentement: Que le règlement 171-86, visant à autoriser la secrétaire à payer les dépenses incompressibles soit et est adopté et qu'il se lise comme suit:

La secrétaire est autorisée à payer à même le fonds d'administration les dépenses incompressibles telles que: factures de Bell Canada (comptes mensuels), factures Hydro-Québec (frais d'éclairage), salaires inscrits au budget et selon les ententes entre l'employeur et l'employé.

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Achat d'extincteurs pour le centre communautaire et les camions Western Star et Sicard

Proposé par Yvan Goyette, appuyé par Gaston Breault et résolu unanimentement: Que le conseiller Gilbert Lambert soit autorisé à faire l'achat de deux extincteurs pour le Centre Communautaire et deux autres pour les camions, pour et au nom de la municipalité.

Remboursement de \$15,000 sur le capital du billets à la Caisse populaire

Proposé par Gilbert Lambert, appuyé par Yvan Goyette et résolu unanimentement: Qu'une somme de \$15,000 soit prise au surplus budgétaires et versée sur l'emprunt pour diminuer le capital concernant le billet pour le camion à neige.

Le maire Jean-Denis Turgeon, les conseillers Michel Martin, Normand Gaudreau enregistrent leur dissidence.

Plainte pour l'état de la 212

Pour faire suite à une plainte reçue de Autobus G.

Ashby Ltée, une lettre leur sera envoyée pour les informer que l'entretien de cette route est fait avec les matériaux fournis par le ministère des Transports lui-même et qu'une copie de leur plainte sera acheminée au bureau du district de Lac-Mégantic.

Pont du 8e rang ouest

Un rappel sera fait au bureau du district pour la

réfection du pont du 8e rang ouest.

Subvention de voirie d'été

Proposé par Yvan Goyette, appuyé par Gaston Breault et résolu unanimentement: Que le conseil municipal de Notre-Dame des Bois fasse une demande au député Mme Madeleine Bélanger afin d'obtenir une subvention pour les chemins d'été pour compléter des travaux d'amélioration qui ne sont pas réalisables avec le seul budget annuel.

Lévy de l'assemblée

Gaston Breault propose la levée de l'assemblée à 23h50. Unanimentement résolu.

Le soulier ne doit pas serrer le pied. Il doit avoir suffisamment d'espace, spécialement autour des orteils. C'est d'ailleurs particulièrement important pour les chaussures d'enfant. Le pied d'un enfant croît constamment. Il faut donc lui choisir des souliers qui lui fassent bien et les changer souvent. Le soulier d'un enfant doit avoir entre un quart et un demi pouce d'espacement à partir du gros orteil. La largeur du soulier doit être telle que le pied tout entier puisse y reposer pour supporter le poids du corps. L'arrière du soulier doit être juste sans être serré.

Si vous souffrez de douleurs au dos causées par vos chaussures et que vous n'avez jamais consulté un chiropraticien, il serait temps de le faire. Votre chiropraticien est un expert quand il s'agit de l'équilibre du corps, des problèmes au dos, au cou, à l'épine dorsale... bref, de tous les maux pouvant être causés par des souliers qui ne vous conviennent pas.

Santé et chiropratique

Dr Guy Lajeunesse chiropraticien

Vos souliers: à la base de vos problèmes de santé

Pensez un peu à tout ce qu'on fait sur nos pieds. Pensez à toutes les sortes de souliers qu'on porte, des souliers de soirée, de loisir, des souliers de maison, des souliers de tennis, de golf, de bowling, des souliers pour courir, pour marcher, pour travailler, des souliers à talons hauts, à talons bas...

Avoir deux ou vingt paires de souliers est une question de budget de mode de vie. Mais s'assurer que nos souliers nous aident au lieu de nous nuire dans nos activités quotidiennes nous concerne tous.

Il y a un rapport entre vos souliers et la structure de votre corps. Il faut que vos souliers vous fassent véritablement. Méfiez-vous: un soulier confortable n'est pas nécessairement un soulier qui vous fait. Votre soulier peut ne pas vous procurer le support dont vous avez besoin. Il peut vous incommoder de différentes façons: plaies, maux de tête ou problèmes de la colonne vertébrale. Il y a une bonne raison à cela. Les souliers affectent le centre de gravité de votre corps, tout comme une maison est affectée par sa fonda-

tion. Si la fondation est croche, elle exercera plus de pression sur un côté du corps. Elle pourra même aller jusqu'à produire un débalancement structurel.



MARCHE DE FRUITS ET LEGUMES
J. LEBLANC
5328 FRONTENAC
583-2321

JAPPY CERTIFICAT de **Chatty**
10% d'escompte
valable sur l'achat d'un sac de nourriture pour chat ou chien
chez **ARMAND ROYER, dist.**
NANIMO Frontenac
Rte 203, Lac-Mégantic Tél.: 583-1838

NOUVEAU SERVICE DANS LA RÉGION

SUR SYSTÈMES:
• Alarme • Antenne
• Caméra de surveillance
• Intercom avec ou sans musique
• Ligne téléphonique de maison
• Musical avec appel général (P.A.)
• Répondeur téléphonique
• Téléphone d'automobile

LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES G.T. ENR.

SPÉCIALITÉS: VENTE - INSTALLATION
RÉSIDENTIELLE - COMMERCIALE
ESTIMATION GRATUITE
SERVICE APRÈS VENTE

620 Montée Notre Dame
WOBURN, GOY 1RO
Tél.: 819-544-9022

Prop.
GILLES TALBOT
(après 18:00 h.)

SPLENDIDE
"La Boutique du prêt à re-porter"
5059, Frontenac - Lac-Mégantic
- Service 3 heures
- Nettoyage Cuir et Suède
- Nettoyage et entreposage de fourrures avec ou sans assurances de 12 mois
- Couture - Altérations - Draperies - Couvre-lit
LIVRAISON - 583-5075
"Les travaux de nettoyage à sec sont faits sur place par des gens d'ici"

RIEN NE VAUT LES PETITES ANNONCES DE

La "Balade Papillon" à Lac-Drolet

Dimanche, le 2 mars prochain, rendez-vous sur les terrains de l'École Notre-Dame, rue du Couvent, Lac Drolet pour y accueillir la "BALADE PAPILLON". Vous serez invités à faire un don au profit de la Société pour les Enfants Handicapés du Québec et pourrez faire un tour de motoneige sur un parcours pré-établi. La Cie Bombardier fournit en effet une remorque de 42 pieds, quelque 23 motoneiges 1986 et tout ce qu'il faut pour vous habiller convenablement. En cette période, joignez l'utile à l'agréable, faites une bonne action tout en vous amusant. Pourquoi ne pas y amener toute la famille?

L'ECHO de FRONTENAC
583-1630



La **VENTE**
5^e anniversaire se poursuit
NOTRE MEILLEUR PRIX CETTE ANNÉE
 avant les augmentations des compagnies

JVC

L'EXPERIENCE JVC

Idées en quantité,
 image de qualité

PROVENEZ DE
Qualité



MAGNETOSCOPE A CASSETTE
HR-D150U

- 4 têtes
- 4 programmes, 14 jours
- Câblo-sélecteur intégré, 105 canaux

BONUS

- 1 cassette vierge JVC T-120
- 1 carte de membre 1 an
- 1 montre digital Audio Perfection

\$ 615⁹⁵

seulement



À L'ACHAT
 D'UNE CARTE
 DE MEMBRE
 POUR 1 AN

A seulement

19⁹⁵

Obtenez une
**MONTRE
 DIGITALE
 Audio
 Perfection
 GRATUITEMENT**
HÉ OUI!!!



7150

6205

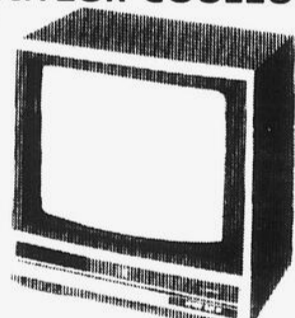
ALPINE.

- Radio AM-FM cassette, auto-reverse
- Tête garantie à vie
- Haut-parleurs 2 voies, 6 X 9
- 60 watts

\$ 255⁵⁵

HITACHI

**MT 2560
 MONITEUR COULEUR
 20"**



- Commande des couleurs Luminar
- Lampe-écran teintée
- Câblo-sélecteur intégré
- Prises d'entrée audio et vidéo
- Affichage à l'écran du canal et du volume
- Minuterie de sommeil
- Répétition du dernier canal
- Télécommande RM-20 à 20 fonctions

655⁵⁵



TRK W4

- AM/FM
- double cassette
- double vitesse
- système de repérage

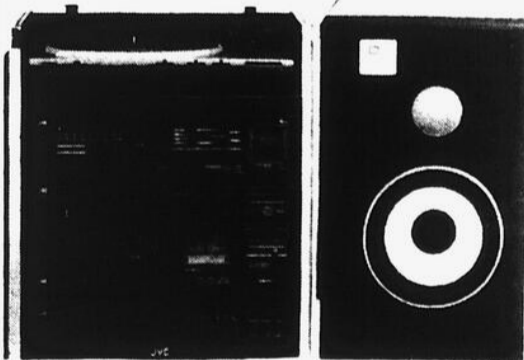
\$ 155.

**Les magasins
 AUDIO PERFECTION
 seront fermés le 3 mars
 pour inventaire**

**PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX
 EN MAGASIN**

JVC

200 WATTS RMS



- Table programmable Auto-tuning
- Ampli-AUX (Bass, J.F.M., D.A.P.)
- Tuner DEX (Digital Frequency Synthesis)
- Équateur (BASS, TREBLE, BALANCE)
- Fonction "MUTE" (Mute)

Cassette Deck KD-XI
 dolby métal

HÉ OUI!!!

IMBATTABLE! \$ 1555⁵⁵

• Quantité limitée

• Audio Perfection se réserve le droit de substitution

• Les photos pouvant différer

*T'as raison
 de choisir*



VENTE ET INSTALLATION
 DE RADIOS D'AUTO
 ET D'ANTENNES PARABOLIQUES

LOCATION DE DISCOMOBILE

Tous les modèles et items ne sont
 pas nécessairement disponibles
 dans tous les magasins



Location de films
 et systèmes vidéo

- Cartes de crédit acceptées
- Crédit disponible
- Mise de côté

Club Vidéo maintenant ouvert
 7 jours par semaine
 ainsi que le dimanche
 toute la journée.

LAC-MÉGANTIC

CARREFOUR MÉGANTIC

583-5244

ST-GEORGES

Carrefour St-Georges
 227-1162

Place Centre ville
 227-4285

Le 17 mars prochain

Assemblée générale annuelle de la Société CLÉ

En effet, c'est lundi soir le 17 mars 1986 qu'aura lieu l'assemblée générale annuelle de la Société CLÉ de la région de Mégantic qui dessert le territoire des 22 municipalités de la M.R.C. du Granit.

A cette occasion, vous

seront présentés les résultats de cette première année d'opération et les objectifs pour la deuxième année. Il y aura aussi élection à cinq sièges du bureau de direction et les membres seront appelés à voter.

En deuxième partie, Mon-

sieur Jean Perrier, professeur en Marketing à l'Université de Sherbrooke, présentera l'étude touristique de la région de Mégantic. On se rappellera que c'est la Société CLÉ qui a initié cette première étude touristique de la région de Mégantic et pour

ce faire, a retenu les services de Monsieur Jean Perrier pour en diriger le déroulement.

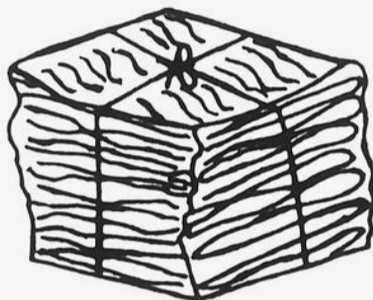
C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer, lundi soir, le 17 mars 1986 à 19h30 au Motel Paolo, au 3423 rue Laval, Lac-Mégantic.



Récupération
Lac-Mégantic
Inc.

SAVIEZ-VOUS QU'É

Pour récupérer le papier journal, il faut ramasser vos journaux les ficeler en paquet ou les mettre dans un sac d'épicerie.



Récupération Lac-Mégantic
C.P. 54
Lac-Mégantic, Québec
G6B 2S5 - 583-5510



CERCLE DE FERMERS SÉAGUIS
LAC-MÉGANTIC

Notre réunion mensuelle aura lieu mercredi le 5 mars à 19h30 au sous-sol de l'église.

AU PROGRAMME:

Invitée: Françoise Lesard raconte l'implication d'une femme collaboratrice d'un mari agriculteur.

Comité agriculture - consommation avec Jeannine.

Comité culturel avec Micheline.

Comité d'orientation avec Laurette.

Préparation de notre exposition locale (mar).

Concours du mois

Façon de présenter un mets que l'on ne retrouve pas sur toutes les tables (lentilles, avocat, pois chiches, aubergine, etc.). Apporter recette fabriquée et écrite.

Merci aux membres qui s'impliquent. "La participation, c'est la réussite".

Ne pas oublier la Banque de Talents.

Bienvenue à toutes.

Louise Perron
relationniste

C.L.S.C. Maria Thibault

Clinique de puériculture
et séance d'immunisation

AUDET, STE-CÉCILE, mardi le 25 février 1986 de 13h30 à 15h30, à la salle municipale, Lac-Drolet.

NANTES et MILAN, mercredi le 26 février 1986 de 13h30 à 15h30 (sur rendez-vous), à l'Hôtel de ville de Nantes.

Nous profiterons de ces cliniques pour donner le vaccin DCT contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos; de même que le vaccin SABIN (gouttes par la bouche) contre la poliomyélite.

Nous donnons aussi le vaccin contre la ROUGEOLE, la RUBÉOLE et les OREILLONS.

Tous les bébés et les précoces, soit tous les enfants de deux (2) mois jusqu'à six (6) ans sont particulièrement invités à ces cliniques.

Pour rendez-vous, C.L.S.C. Maria Thibault, tél.: (418) 583-2572 (point de service Lac-Mégantic) ou tél.: (418) 486-7441 (point de service Lambton).

Une membrane qui vibre

(SHS) Un haut-parleur traditionnel est une membrane qui vibre. Une bobine mobile plongée dans un champ magnétique est traversée par le courant électrique. Le déplacement de cette bobine fait vibrer la membrane, qui retransmet aux molécules d'air l'énergie mécanique nécessaire à leur déplacement. Ce passage de l'énergie électrique à l'énergie mécanique puis au son entraîne beaucoup de perte. Seulement 2 à 5% de l'énergie électrique initiale sera transformée en son. Le reste est perdu en chaleur... L'autre défaut du haut-parleur est qu'il projette le son dans une seule direction, alors que l'instrument de musique fait vibrer les molécules d'air dans toutes les directions.

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN
VOTRE NOM

COMMUNIQUÉS...

STE-CÉCILE - Soirée des membres du Club de l'Âge d'Or de Ste-Cécile, samedi le 1er mars à la salle de l'Âge d'Or. Bienvenue à tous, spécialement les membres des paroisses environnantes qui sont cordialement invités.

X X X

JOURNÉE PLEIN-AIR À L'O.T.J. DE ST-ROMAIN

Le comité organisateur de l'O.T.J. de St-Romain vous invite à une grande journée plein-air, le 1er mars prochain dès 9h30 le matin. Il y aura différents matchs de hockey-bottine qui seront disputés entre des équipes de différents calibres. En soirée, venez vous amuser avec l'orchestre "Les Troubadours". Des prix de présence seront attribués tout au cours de la soirée dansante. Nous vous attendons donc nombreux!

O.T.J. de St-Romain

Spectacles de Variétés

Bonjour à vous tous,

Nous vous informons que Spectacles de Variétés est à votre service, à vous, personnes ayant du talent. Veuillez communiquer avec nous

dans les plus brefs délais afin que nous puissions fixer un rendez-vous. Téléphone: 583-3915 (bureau), 583-5272 (rés. dem. Richard).

Nous en profitons pour vous informer que nous sommes entrés en contact avec la Garderie Coco-Soleil pour monter une émission sur les activités offertes aux jeunes à la garderie. Nous vous informons à ce sujet dans nos prochaines rubriques. Bonne semaine à tous!

Sylvie, publiciste

Quelques semaines après sa fondation

Campagne de recrutement à la SPCA Lac-Mégantic

* M. Raoul Perron en assume la présidence d'honneur

envers les animaux...

Nos objectifs peuvent être réalisés grâce à votre appui. Au cours des prochains jours et d'ici le 7 mars, la SPCA de Lac-Mégantic tiendra sa première campagne de recrutement pour 86-87. Les membres de l'exécutif fondent de grand espoir sur cette première activité et sur l'implication du milieu. La présidence d'honneur de cette campagne de recrutement a été confiée au directeur de la Sûreté Municipale de Lac-Mégantic M. Raoul Perron qui a bien voulu l'accepter.

L'objectif de cette campagne, aux dires du président, "recruter" le plus de gens possible intéressés à notre cause et ce, par l'achat d'une simple carte de membre au coût de \$1.00 étudiant, \$5.00 membre régulier et \$20.00 membre de soutien. Les cartes seront donc disponibles auprès des membres de la direction ou directement auprès de la SPCA au CP: 103 Lac-Mégantic, G6B 2S5. De plus, les 6 et 7 mars pro-

chain, les cartes seront disponibles à notre kiosque qui sera aménagé dans le mail du Carrefour Mégantic. Des reçus officiels pour fin d'impôt seront remis aux donateurs membres qui en feront la demande. "Au delà des dons en

argent, la jeune SPCA (société préventive de cruauté des animaux) de Lac-Mégantic compte sur VOTRE APPUI dans le but d'assumer le mieux possible son rôle" de dire le président, M. Guy Brochu.

Chez les Filles d'Isabelle

Soirée de la St-Valentin

Lors du souper et soirée mixte, organisés par les Filles d'Isabelle, à la salle des Chevaliers de Colomb, le 15 février dernier, nous avons procédé à l'ÉLECTION d'une VALENTINE: Mlle Jeannette Vallerand fut choisie au hasard et M. Roland Roy fut élu VALENTIN.

L'aumônier des Filles d'Isabelle, M. le curé Jean-Claude Roy rehaussait de sa présence et a béni le repas.

Au cours de la soirée, il y eut des jeux de société et des prix furent remportés par Mme Yvette Roy, M. Jos. Brisson, M. Albert Trudel et Mme Marie-Claire Therrien.

Les prix de présence furent gagnés par M. Vital Chabot, Mme Thérèse Bris-

son, Mme Rita Bouffard, Mme Rolande Bolduc, Mme Lauréanne Roy, Mme Lucille Bouliane et M. Jules Dumont.

La présidente du Comité d'organisation de la soirée, Mme ANGE-AIMÉ LONG-CHAMPS désire remercier très sincèrement tous les participants(tes) et les organisatrices ainsi que les CHEVALIERS DE COLOMB pour leur accueil et l'orchestre SEL et POIVRE (M. Bourque, Nantes).

Hommages et remerciements spéciaux à l'équipe du Restaurant CHEZ NATOL qui nous ont servi 160 soupers dans un temps record!

La rédactrice



RAOUL PERRON
Dir. Police-Incendie



Nos Valentin et Valentine, M. Roland Roy et Mlle Jeannette Vallerand.

JARDIN FLEURI
ARRANGEMENTS FUNÉRAIRES
• Plantés vertes
• Arrangements séchés
• Fleurs coupées • Plantés en vase
CARREFOUR MÉGANTIC
(819) 583-2411 Jour, Soir et Fin de semaine
YVON LAPLANTE propriétaire

SALON DE COIFFURE
VINCENT NOUVEAU STYLE ENR.
- Style de coupe
- Permanente
- Coloration
Vincent Pouliot, prop. 5057 Frontenac LAC-MÉGANTIC
Tél.: 819-583-5197

HONNEUR AU MÉRITE

LA CHAMBRE DE COMMERCE



de la région de Lac-Mégantic

veut souligner la participation et le dynamisme des gens de chez-nous aux

MERCURIADES '86

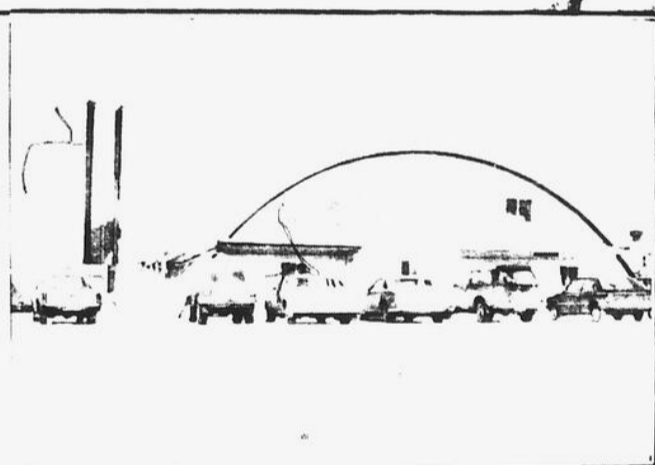


BESTAR

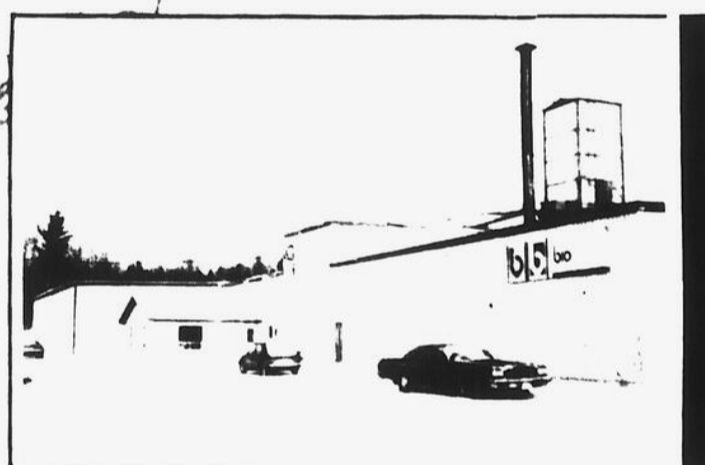
LTEE/LTD



bio-bois



FINALISTE DANS LA CATÉGORIE "FABRICATION"



FINALISTE DANS LA CATÉGORIE "NOUVELLE ENTREPRISE"

Annuellement, la Chambre de Commerce de Québec organise le Gala des Mercuriades qui a pour but de reconnaître et d'honorer l'excellence en affaires des entreprises du Québec.

L'honneur qui revient à BESTAR LTÉE et BIO-BOIS INC. est dû à leur performance individuelle qui se reflète dans le rôle important qu'ils assument à l'intérieur du développement économique de la région.

Mesdames, Messieurs, la Chambre de Commerce de la région de Mégantic est fière de vos réalisations et nous vous invitons à continuer l'excellent travail accompli. Nous souhaitons que le haut degré de qualité de vos produits puisse être l'exemple de motivation future pour notre région.

Félicitations et bravo!

DÉCES

*La direction
et le personnel de l'Écho
offrent leurs plus
sincères condoléances
aux personnes
éprouvées par le deuil*

Dans l'ÉCHO, C'EST GRATUIT!

Nous publions gratuitement les rapports de décès et de funérailles accompagnés d'une photographie, les seuls frais que nous exigeons sont pour la parution de remerciements qu'on peut facilement commander au bureau de l'ÉCHO en composant 583-1630.

STORNOWAY

Chantale Cameron



André Morin de Sherbrooke, M. Mme Réjean Clusault de Lac-Mégantic, M. Mme Jean-Marie Philippon de Frontenac, M. Mme Roger Cameron de Marshboro, Diane Lemieux (Luc Côté) de Ste-Cécile, M. Mme Guy Cameron de St-Jean Chrysostome, Mme Annette Cameron de Lac-Mégantic, M. Mme Claude Grenier de Stornoway, M. Mme Richard Proteau de Stratford, M. Daniel Cameron de Stornoway, ainsi que plusieurs autres parents, cousins, cousines et amis.

Le 23 janvier 1986 décédait à Stornoway Mlle Chantale Cameron à l'âge de 12 ans. Elle était domiciliée à Stornoway.

Elle laisse dans le deuil, ses parents M. et Mme Raymond Cameron (Ghislaine Lemieux) de Stornoway, ses grands-parents: M. Mme Louis-Philippe Lemieux de Audet et M. et Mme Léo Cameron de Stornoway; ses sœurs: Suzette (Bruno Bilodeau) de Ste-Cécile, Johanne et Isabelle, ses oncles et tantes: M. Mme Réjean Langlois de Audet, M. Mme Hervé Lemieux de Lac-Mégantic, M. Mme Jean-Roch Lemieux de Audet, M. Mme Jean-Denis Jacques de Merrimack N.H., M. Mme

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de Stornoway le 25 janvier 1986. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Léo Parent de Stornoway.

Précédaient le cercueil Mlle Annie Grenier et Mlle France Duquette.

Le cercueil était porté par Bruno et Renaud Langlois, Marc et Luc Lemieux, Steve Cameron et Michaël Jacques.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil

Méritants académiques à Montignac

Collaboration du Studio Pierre Tétrault Enrg. et de Tissus Mégantic Enrg.

Le comité d'émulation de la polyvalente Montignac se fait un plaisir de souligner la belle performance des étudiants méritants pour la seconde étape de l'année en cours.

Sur le tableau d'honneur, nous retrouvons dans l'ordre habituel:

En SEC. I: Sébastien Fournier, Sonia Lachance, Jonathan Roy et Peggy Therrien

En SEC. II: François Blanchet, Dany Langlois, Vicky Orichelsky et Barbara Turcotte

En SEC. III: Caroline Blais, Alain Lafontaine, Josée St-Pierre et Anne-Josée Tessier

En SEC. IV: Marc Audet et Alain Roy

En SEC. V: Chantal Boutin et Bruno Tardif

En PL5: Sophie Lacroix et Annie Lapierre

En PL4: Geneviève Gagnon et Manon Proteau

En PC4: Éric Bélanger

En PC3: Brigitte Bolduc

Félicitations à ceux qui se sont mérités, per leurs efforts et leur travail soutenu, de figurer sur le tableau d'honneur.

Les premières places étant chaudement disputées, nous tenons à féliciter les étudiants suivants pour leur très beau rendement:

En SEC. I: Kathleen Bédard, Renée Champagne, Isabelle Fortier, Nathalie Garand, Cathie Giroux, Annie Grenier, Geneviève Maheux, Dany Michaud, David Morin, Maryse Perron, Étienne Perron, Vicky Poirier, Nancy Robert (Claude), Christian Roy, Christian Talbot.

En SEC. II: Nathalie Boutin, Jesse Carlevaris, Dany Doyon, Annie Gosselin, France Piché, Sébastien Quirion, Josée Roy (Réginald),

Steeve Roy, Patrick Therrien, Guy Turcotte, Isabelle Veilleux

En SEC. III: Renée Audet, Sylvain Baillargeon, Yan Bastarache, Christine Couture, Josée Duquette, Yves Fournier, Jasmine Lacroix, Martin Steeve, Daniel McClure, Bertrand Mercier, Martine Perron, Pierre Quirion.

En SEC. IV: Sophie Bellavance, Johanne Blais, Enrico Bouchard, Janick Bouffard, Pascal Bouffard, Pascal Chouinard, Suzie Fortier, Caroline Fortin, Catherine Gosselin, Davis Grondin, Sylvie Pouliot.

En SEC. V: Annick Bastarache, Nathalie Bilodeau, Sonia Gendron, Renée Gosselin, Caroline Lessard, Marie-Claude Maillet, Catherine Périnet, Stéphane

Robert, Suzie Rosa, Caroline Turgeon

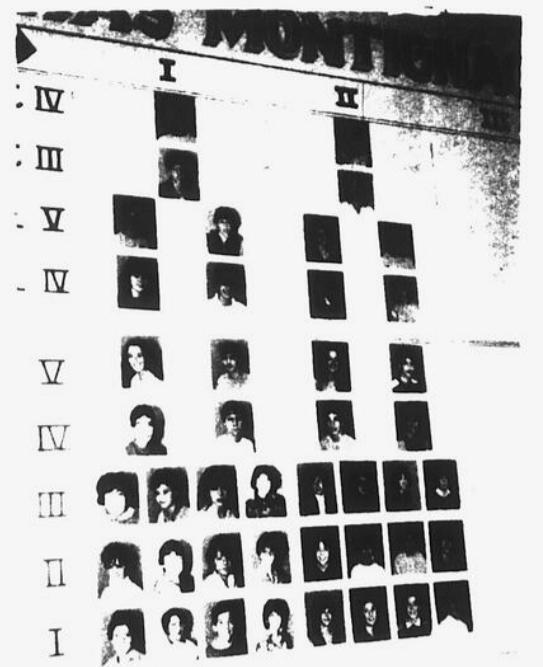
Au PC3: Sylvain Bolduc, Stéphane Bilodeau, Jacinthe Lacroix et Guy Lapointe

Au PC4: Léandre Belanger, Nathalie Bilodeau et Sylvain Orichelsky

Au PL4: Lynda Bernier, Johanne Bolduc, Julie Clusault, Marie-Claude Giroux, Sonia Rhéaume, Lizanne Rousseau, Marie-Christine Roy, Nathalie Roy, Paulin Therrien.

Au PL5: Nathalie Boulanger, Josée Busque, Synthia Dallaire, Dany Lacroix, Josée Lacroix, Sophie Lacroix, Maryse Nadeau, Steeve Quirion, Nicole Tremblay.

Nous remercions nos généreux commanditaires, le Studio Pierre Tétrault Enrg. et Tissus Mégantic Enrg.;



Un tableau d'honneur mis bien en évidence dans le hall principal de la polyvalente exhibe fièrement ceux et celles qui ont mis tous les efforts pour voir leur photo apposée.

grâce à leurs dons, nous pouvons récompenser les méritants(tes).

Comité d'émulation Polyvalente Montignac

Merci et félicitations.

REMERCIEMENTS PRIÈRE AU ST ESPRIT

ST ESPRIT: Toi qui me lances dans tout, qu'on m'aime, tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie, tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi jamais même et malgré n'importe quelle des illusions matérielles, je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant 3 jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile.

Faire publier aussitôt la demande au bas. Mettre les initiales de la personne exauce.

J.D.

C'EST DANS LA TÊTE QU'ON EST GRAND

(SHS) C'est dans la tête qu'on est grand, confirme l'endocrinologue Heather Dean, de l'Université du Manitoba, après avoir examiné 116 ex-petits Canadiens ayant reçu de l'hormone de croissance. Enfants, les 116

présentaient un retard de croissance dû à une production insuffisante d'hormones de croissance par leur organisme. Si des injections de la précieuse hormone à l'adolescence leur ont rendu une taille normale, il semble qu'un grand nombre soient demeurés des nains dans leur tête. En effet, Dean a découvert que 23% d'entre eux étaient sans emploi, contre une moyenne nationale de 9,4%. Des 90 patients ayant quitté l'école, 70 demeuraient encore

avec leurs parents. Et sur l'ensemble du groupe, seulement 15 étaient mariés et à peine plus de la moitié «sortaient» régulièrement. «C'est comme si la période prolongée de dépendance et d'isolement qu'ils avaient subie avait diminué leur motivation à trouver du travail et un conjoint», observe Dean. Sa recommandation: débiter les injections d'hormones plus tôt afin que les enfants grandissent au même rythme que leurs copains.

BOTTIN TÉLÉPHONIQUE

Le "BOTTIN GRIS"

Vous n'avez pas reçu la visite de notre représentant et vous désirez une annonce publicitaire dans notre répertoire téléphonique de la M.R.C. du Granit

BOTTIN GRIS?

Alors... communiquez avec

JEANNINE ROY
583-3351 le soir
583-1695 le jour

DISTRIBUTION PARENT ENR.
583-3929 le soir

IN MEMORIAM
À la mémoire des défunts au profit des vivants faites un don à

la Fondation du Québec des maladies du coeur
S'adresser à la MAISON JACQUES & FRÈRES pour recevoir une carte d'envoi

MONUMENTS FUNÉRAIRES
GRANIT ISABEL INC.
Fernand ISABELLE, président - tél. 583-2579

Granit canadien/importé
Monuments fabriqués et lettrés entièrement à l'atelier de Ste Cécile
Installation partout au Québec. Prix compétitifs
Lettrage sur place au cimetière

REPRESENTANTS
LEANDRE BRETON 583-2461 (Permis no 100-951)
ANDRÉ LAFLAMME 583-2412

REMERCIEMENTS PRIÈRE AU ST ESPRIT

ST ESPRIT: Toi qui me lances dans tout, qu'on m'aime, tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie, tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi jamais même et malgré n'importe quelle des illusions matérielles, je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant 3 jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile.

Faire publier aussitôt la demande au bas. Mettre les initiales de la personne exauce.

M.P.G.

une division de
LES GRANITS APPALACHES INC.
Lac-Urolet, Qué. tél. (sans frais) 1-800-567-6195

Les Pierres du Souvenir, pour graver en mémoire vos chers disparus.

- Granit canadien et importé
- Equipement moderne pour la sculpture et le lettrage
- Service professionnel de lettrage au cimetière


Promotion spéciale: \$15. minimum \$1.50 par lettre ou chiffre gravés

André Michaud
représentant (819) 583-1365
(819) 549-2002

Permis de vendeur no 105 127

CARTES PROFESSIONNELLES

Pierre G. PICARD
Martine BEAUCAGE
AVOCATS et PROCUREURS



Bureau d'Aide Juridique
5139 Frontenac, tel. 583-1214
Lac-Mégantic - G6B 1H2

Tél.: (819) 583-2776

PIERRE GREFFARD
AVOCAT et PROCUREUR

5284 rue Frontenac - Lac-Mégantic - G6B 1H3

CHIRURGIENS-DENTISTES

DR GÉRALD BOLDUC, d.d.s.
CHIRURGIEN DENTISTE
Sur rendez-vous: 9h00 à midi
Mercredi et samedi exceptés: 2h à 5h et 7h à 9h

3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic

CHIROPATICIENS

GUY LAJEUNESSE, d.c.
docteur en chiropratique

4798 rue Laval
LAC-MÉGANTIC P. Que 819 583-0128

YVAN PLAMONDON, d.c.
docteur en chiropratique

5005 Champlain - LAC-MÉGANTIC - 583-3187

AVOCATS

PARADIS & GIGUÈRE
Claude PARADIS Robert GIGUÈRE
AVOCATS

5109 Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-3833

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr BRUNO BÉDARD
CHIRURGIEN DENTISTE
763, 14e Ave. La Guadeloupe (CLSC)
Beauce-Sud, tél. 459-6431

Bernard CHAMPAGNE, d.m.d.
DENTISTE

6312 Salaberry
LAC-MÉGANTIC 583-4707

DR JEAN ROY, d.d.s.
CHIRURGIEN DENTISTE
Sur rendez-vous 8h00 à midi et 1h30 à 5h00
Mercredi et samedi exceptés

6312 Salaberry
LAC-MÉGANTIC 583-2288

MICHEL AUBUT
AVOCAT et PROCUREUR

BUREAU DISPENSANT L'AIDE JURIDIQUE
5256 Frontenac, LAC-MÉGANTIC
(entrée Édifice Unipra) SUITE 111B 583-5193

ARPENTEUR-GEOMETRE

MICHEL GUAY
ARPENTEUR GEOMETRE

4333 Baie des Sables - G6B 1R5
LAC-MÉGANTIC (819) 583-3936

COMPTABLES

Bélanger Hébert COMPTABLES AGRÉÉS

5130 Boul. des Vétérans, LAC-MÉGANTIC (819) 583-2611
214 Route de Sherbrooke, (819) 583-2311, (24h) 1-800-461-4141
511, 14e Avenue, Sherbrooke, (819) 875-2545
514, rue Principale, L'Assommoir, (514) 283-2087

FERNAND GRONDIN, c.g.a.
COMPTABLE GENERAL LICENCIÉ

5175 Frontenac - LAC-MÉGANTIC 583-2673
185 Beauharnois - SHERBROOKE
Pour rendez-vous composez à FRAIS VIRÉS 569-3579

MAHEU NOISEUX / THÉBERGE
DAIGLE GRONDIN HOUE
COMPTABLES AGRÉÉS

4516 rue Laval, LAC-MÉGANTIC
(Québec) G6B 1C0 - tél.: (819) 583-4363

DENTUROLOGISTES

ROGER DUMAS, d.d. DENTUROLOGISTE
4639 RUE LAVAL

du lundi au vendredi de 9h à 9h
le soir sur rendez-vous
583-0669

GUY PERREAULT, d.d. DENTUROLOGISTE
LAC-MÉGANTIC

MARIO RODRIGUE, d.d.
DENTUROLOGISTE

3539 Thibodeau, Lac-Mégantic
583-1143 du lundi au vendredi de 9h à 5h
soir et fins de semaine sur rendez-vous

JEAN-ROCK THIBAudeau, d.d.
DENTUROLOGISTE

135 35, 10e ave St-Georges Est, Bce - (418) 228-7341
228, ave Cartier, La Guadeloupe - (418) 459-6224
159, 7e Rue - C.L.S.C. St-Gédéon - (418) 582-6374

ANDRÉ GILBERT, d.d.
LOUIS LEBLANC, d.d.
DENTUROLOGISTES

763 - 14e Av. - CLSC La Guadeloupe
Sur rendez-vous seulement (418) 459-6431

MEDECINS

CLINIQUE MÉDICALE LAC-MÉGANTIC
Médecine familiale, Pédiatrie, Obstétrique - Heures de bureau sur rendez-vous
5256 rue Frontenac, Lac-Mégantic - Pour médecin de garde composez

WOBURN
Centre Municipal
mercredi soir

Dr Ginette Bouchard, m.d.	583-3344	Dr Claude Nadeau, m.d.	583-3347
Dr Daniel Brochu, m.d., L.M.C.C.	583-3347	Dr France Perron, m.d.	583-3344
Dr Gérard Chaput, m.d., C.M.F.C.	583-3345	Lily Vallières, diététicienne	583-3347

Dr GÉRARD DUPRAT, m.d. F.R.C.S.
CHIRURGIEN GÉNÉRAL
5256 Frontenac, Suite 101, LAC-MÉGANTIC
583-5253

CLINIQUE MÉDICALE LAC-DROLET
LISE GROSLOUIS, M.D.

696 Principale - LAC-DROLET 549-2776

CLINIQUE SANTÉ-FAMILLE
3904 Laval - LAC-MÉGANTIC - G6B 1A4
Téléphone: (819) 583-5533

MARC-RENÉ NOGUE, m.d. L.M.C.C. RAYMOND HOULE, m.d.

DR JEAN F. CÔTÉ, m.d.
MÉDECINE GÉNÉRALE

695 rue Poulin
Lac-Drolet Tél.: 549-2323 - bur.
549-2336 - Urg.

Dr PIERRE LAVIGNE, m.d. F.R.C.S.
MÉDECIN GÉNÉRAL

5256 Frontenac, suite 101
Lac-Mégantic 583-3118

Dr JACK MACHIN, m.d. L.M.C.C.
MÉDECINE FAMILIALE

3562 Agnès
LAC-MÉGANTIC 583-1922

J.-P. PARADIS, d.e.c., l.sc.o.
Docteur en optométrie
Examen de la vue - Verres de contact
Entraînement visuel

583-4700 - 583-1333 5035 Boul. des Vétérans
LAC-MÉGANTIC

OPTOMÉTRISTES

DR MARCEL COUTURE, o.d.
OPTOMÉTRISTE

Pour rendez-vous, signalez
Bureau: 583-0404 5050 rue Frontenac

Dr LÉOMÉ LATOUR, d.e.c., l.sc.o.
Docteur en optométrie
Examen de la vue - Verres de contact
Entraînement visuel

583-4700 - 583-1333 5035 Boul. des Vétérans
LAC-MÉGANTIC

NOTAIRES

DENIS BÉLANGER
NOTAIRE et CONSEILLER JURIDIQUE

212, 5e Avenue
LAMBTON (418) 486-7256

Daniel DROUIN - Alain TALBOT
et Suzanne BOULANGER, notaires

Me Drouin est cessionnaire des greffes des
notaires C. E. Côte et DeLourdes Lippe

4927 Laval LAC-MÉGANTIC 583-0787

Jean-Paul Normand, notaire

5256 rue Frontenac tel. 583-4442
(édifice Ph. C. Charron) LAC-MÉGANTIC

VEILLEUX & LESSARD
NOTAIRES et CONSEILLERS JURIDIQUES

5175 FRONTENAC LAC-MÉGANTIC
583-3141

69 rue Principale
Lac-Drolet, 549-2922 25 Principale
N-D des Bois - 888-2433

121, rue Dallaire
St-Ludger, 548-5438 532 Brault
WOBURN - 544-2131

PHYSIOTHERAPEUTE

MICHEL BOUCHER Bsc. Ph.
PHYSIOTHERAPEUTE

5256 rue Frontenac - Suite 102
Les mardis soirs et samedi 583-4746

VETERINAIRE

DR PIERRE OLIVIER
MÉDECIN VÉTÉINAIRE

(Bureau) 5027, Rte 204 PIOPOLIS (résidence)
LAC-MÉGANTIC - 583-3232 583-3231

NOUVEAU SERVICE

SOIN DES PIEDS
CORS - DURILLON - ONGLES
(MASSAGES) Service à domicile

SAMUEL THERRIEN, Inf. Aux.
Diplôme en readaptation et soin des pieds
583-2232



Centre administratif La MRC choisit de louer

(AC) Constatant que les délais de dézonage de la Maison de M. Claude Paradis, sur le Boulevard des Vétérans, seraient probablement très longs, l'ensemble des maires de la MRC du Granit ont résolu d'annuler leur offre d'achat de cette maison et d'y aller plutôt d'une formule de location qui satisferait leurs exigences... à plus courte échéance.


La double résolution vise donc la préparation d'un cahier de charges contenant les caractéristiques que devra posséder le local en vue d'une éventuelle location. Les maires en sont venus à cette décision suite à l'ensemble de la procédure en cours, sur cette rue, afin de dézoner une résidence en auberge touristique.

Le préfet de la MRC du Granit, M. Léon Ducharme, précise qu'il a reçu à ce jour différentes propositions de location dont plusieurs étaient dans la course en vue d'accueillir les locaux du CLSC Maria Thibault. Le maire Cloutier a mis de l'avant la proposition de soumissions publiques afin de mettre tous les promoteurs sur un pied d'égalité tout en favorisant une concurrence qui pourrait être bénéfique à la MRC.

Samedi le 1er mars au Motel Panorama "Viens faire un tour en motoneige" avec la "Balade Papillon"

Samedi le 1er mars prochain, rendez-vous sur les terrains du Motel Panorama, rue Laval, Lac-Mégantic pour y accueillir la "BALADE PAPILLON". Vous serez invités à faire un don au profit de la Société pour les Enfants Handicapés du Québec et pourrez faire un tour de motoneige sur un parcours pré-établi. La Cie Bombardier fournit en effet une remorque de 42 pieds, quelque 23 motoneiges 1986 et tout ce qu'il faut pour vous habiller convenablement. En cette période, joignez l'utile à l'agréable, faites une bonne action tout en vous amusant. Pourquoi ne pas y amener toute la famille?

Soyez enfin libéré
Cessez de fumer



SECOURS-AMITIÉ
POSTE D'ÉCOUTE

Vous composez le 0 et demandez

ZÉNITH 5-3060



LA BOUÉE
Maison d'Hébergement pour Femmes et Enfants victimes de la violence

583-1233

122

LA VENTE ÉVÉNEMENT

EN VIGUEUR DU
25 FÉVRIER AU
1^{er} MARS 1986



MARGARINE MOLLE
THIBAUT
CONT. 907 G

1.59



CAFÉ MOULU
MAXWELL HOUSE
MOUTURE RÉGULIÈRE
POT 20 G

2.99



SOUPE AUX
TOMATES
CONDENSÉE
10 oz liq 284 ml



SOUPE AUX
LÉGUMES
CONDENSÉE
AU BOUILLON DE BŒUF
10 oz liq 284 ml

3.99



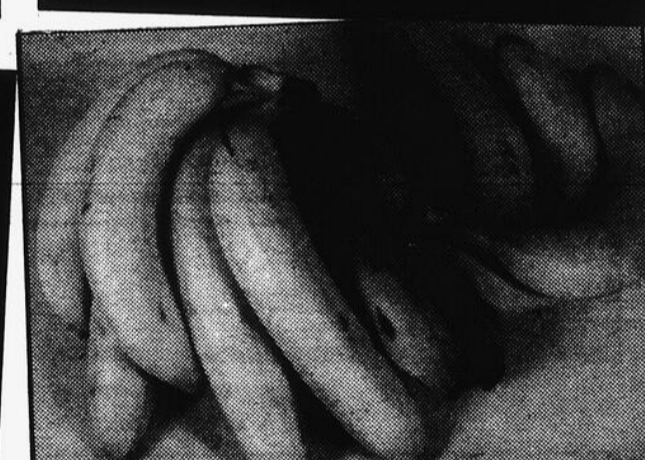
COCA COLA
SPRITE
RÉGULIER, DIET
COKE CLASSIQUE
BOUT. 750 ML

6/3.99



COINCHON
FRAIS
PESANT 7.5 LB

78.00



BANANES
CHIQUITA DU DOLE
PRODUIT IMPORTÉ

29.00

CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE
POT 227 G

4.99

PAPIER MOUCHOIRS
KLEENEX
BLANC BLEU MOKA
ROSE JAUNE
BTE 200

98.00

PAPIER TOILETTE
DELSEY
BLANC
POT 4 ROULEAUX

1.69

TOMATES
GRAD
CANADA
DE CHOIX
BTE 796 ML

59.00

CROUSTILLES & RUFFLES
DULAC
ASSORTIES
SAC 200 G

1.19

ESSUIE-TOUT
HI-DRI
BLANC
IMPRIME
POT 2 ROULEAUX

89.00

BEURRE D'ARACHIDES
GRAD
CRÉMEUX
POT 500 G

1.29

BOISSONS
F.B.I.
LIMONADE, ORANGE, POMMES
RAISINS, FRAISES, PUNCH AUX FRUITS
CONT. 1.82 LITRE

1.19

MARCHÉ
GRIMARD ENR.
2983 LAVAL
LAC-MÉGANTIC
583-0775

ÉPICERIE
CHEZ ROCK
4992 DOLLARD
LAC-MÉGANTIC
583-1785

MARCHÉ
CLAUDE GAGNON
231 PRINCIPALE
LAMBTON
486-2517

MARCHÉ
ARGUIN INC.
4881 LAVAL
LAC-MÉGANTIC
583-0244

COOP
LA PATRIE
RUE NOTRE-DAME
LA PATRIE
888-2456

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Toute erreur éventuelle sera corrigée ou clarifiée, dès son repérage, par une affiche de rectification à notre comptoir. Les photos de ce cahier ne servent qu'à identifier la marque de commerce des produits annoncés. Certains produits pourront être remplacés par un autre de qualité équivalente.

AFFILIÉ À ALIGRO

SERVIR CONSY! Connaît!